

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015



Une autre vie s'invente ici



38000 habitants



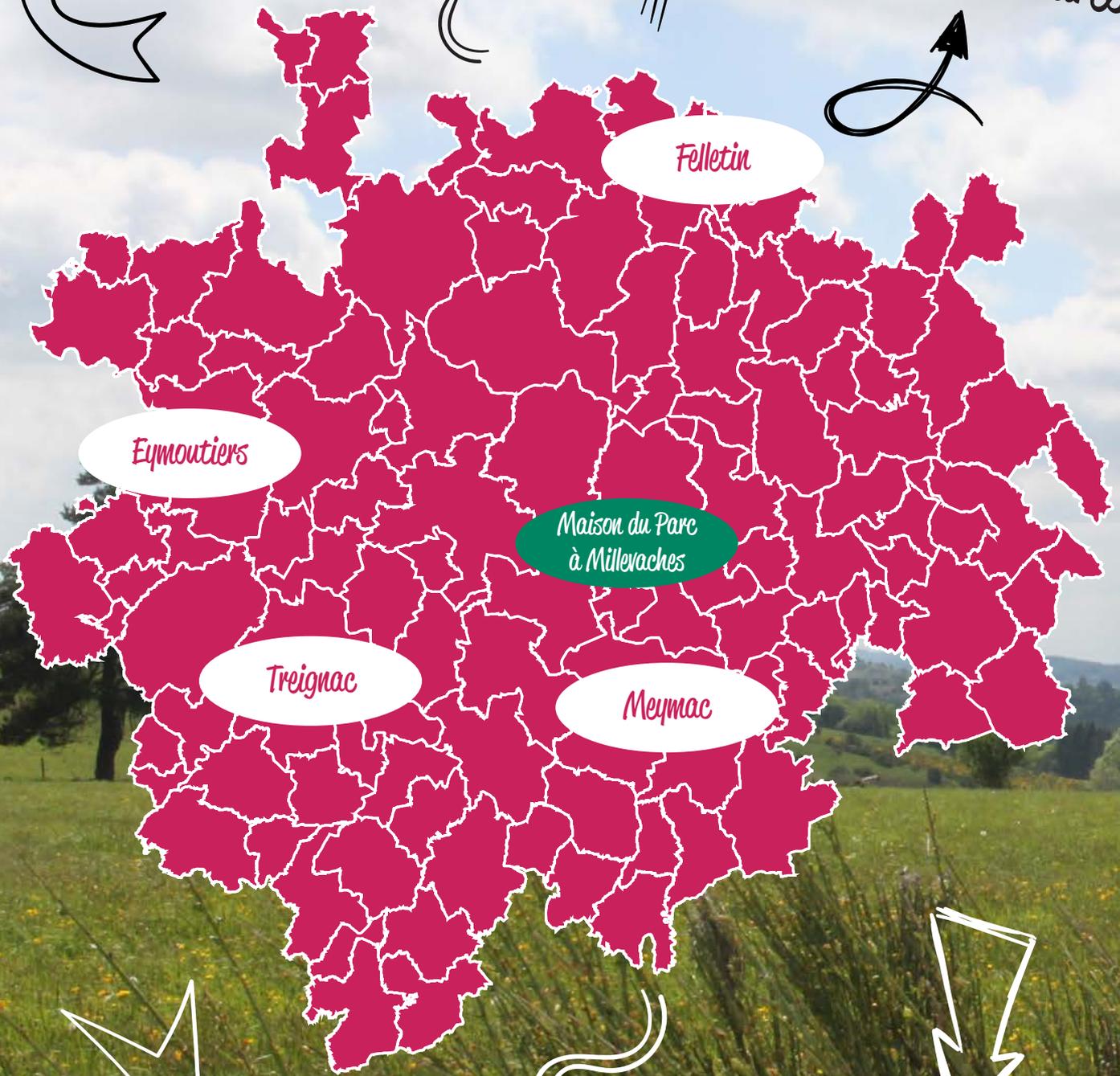
4 villes-portes



113 communes



332500 hectares



un territoire d'exception

édito

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin vous livre ce document-bilan qui reprend une sélection d'actions mises en place en 2015. Ainsi, ce sont une vingtaine d'initiatives qui sont décrites ici. L'année aura également été marquée par l'arrivée de l'équipe à la Maison du Parc à Millevaches.

Vous découvrirez au fil des pages que l'activité du Parc se décline dans tous les domaines : agriculture, environnement, éducation, tourisme, économie d'énergie... Ces actions sont possibles grâce aux financements de la Région, de l'Europe, de l'Etat, des Départements, des communautés de communes, des communes et de bien d'autres encore.

Le Parc naturel régional s'attache jour après jour à répondre aux engagements de la Charte du Parc, pour et avec les habitants et les acteurs du territoire.

Philippe CONNAN, Président.

- 4 Aménagement des sites emblématiques
- 5 Actions pastorales
- 6 Accompagnement des agriculteurs
- 7 La myrtille sauvage
- 8 Les zones humides, un atout pour l'élevage
- 9 Gestion sylvicole et restauration des zones humides
- 10 Développement d'outil de suivi
- 11 Habiter mieux le bourg
- 12 Réalisation de diagnostics fonciers
- 13 Filière bois
- 14 Cartographie
- 15 Le bilan du pôle gestion de l'espace, c'est aussi...
- 16 Ouverture du pôle culturel Clau del País
- 17 Action éducative
- 18 Assurer l'avenir du patrimoine bâti
- 19 Maîtrise de l'énergie
- 20 La mobilité durable à l'honneur
- 21 Rénovation énergétique du bâti
- 22 Qualifier et structurer une offre touristique durable
- 23 Valorisation d'hébergements touristiques
- 23 Lancement de la marque « Accueil du Parc »
- 24 Relocalisation de l'alimentation
- 25 Programme européen Leader
- 26 Le bilan du pôle animation territoriale, c'est aussi...
- 27 Les instances du Parc (1)
- 28 Les instances du Parc (2)
- 30 Finances (1)
- 32 Finances (2)
- 33 Marchés
- 35 Ressources humaines
- 36 La Maison du Parc
- 38 La Charte du Parc
- 39 La Communication web
- 42 Communication (Concours photos)
- 42 La Communication via les éditions

Aménagement des sites emblématiques

Etude d'une gamme de mobilier d'accueil du public sur le site du Massif des Agriers - Châteauevert



Localisation
Site emblématique
Agriers-Châteauevert

Partenaires techniques
Lycée LOEWY de la Souterraine
Communes

Le PNR mène un travail de valorisation et d'aménagement des sites emblématiques sur son territoire (Agriers-Châteauevert ; Monédières ; Sénoueix). Ainsi, le Parc a confié une étude à 5 étudiants du lycée Loewy de La Souterraine sur la création d'une gamme d'équipements d'accueil sur le territoire en lien avec l'itinérance. Ces étudiants, préparant un diplôme supérieur d'arts appliqués «design responsable et écoconception» option «design d'espace», se sont penchés sur le sujet entre septembre et décembre 2015. Plus précisément, il leur était demandé de faire des propositions de mobiliers d'accueil du public à l'échelle du territoire, de type abris ouverts permettant de manger au sec au cours des randonnées. C'est le site emblématique du Massif des Agriers-Châteauevert, sur lequel il existe une réelle volonté locale pour la mise en place d'aménagements de ce type, qui a été choisi comme site test.

Le cahier des charges de l'étude précisait que les propositions devaient avoir une faible empreinte sur le sol et une intégration parfaite dans le paysage, être épurées et peu onéreuses à mettre en place, privilégier l'utilisation des ressources locales et enfin pouvoir être réalisées par les entreprises locales.

Pour répondre à cette demande, les étudiants ont participé au séminaire «Randonnée, art contemporain et Paysage(s)», organisé par le PNR de Millevaches et l'IPAMAC (Association des Parcs du Massif Central) qui s'est déroulé au centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière en septembre 2015. Ils se sont ensuite rendus sur le site en question pour s'approprier les lieux.

Ils ont alors réalisé un travail important répondant au cahier des charges. Les résultats de ce travail sont intéressants mais non complets... Il est donc envisagé de poursuivre ce travail avec une des étudiantes entre 2016 et 2017. Un partenariat plus élargi sera alors mis en place avec les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et des entreprises locales...

Exemple de réalisation, Sources : Guillemette FAGES, dsaa Design responsable et éco-conception Lycée Loewy, 2015



En tout, près de 30 propositions ont été faites par les étudiants!

Exemple de réalisation, Sources : Paola LODE, dsaa Design responsable et éco-conception Lycée Loewy, 2015



Actions pastorales

Poursuite des actions et de la réflexion de soutien des initiatives de gardiennage de troupeaux ovins sur des milieux naturels remarquables

Depuis 2012, le PNR soutient des initiatives de gardiennage de troupeaux ovins sur des milieux naturels remarquables. Ces projets apportent des solutions pour l'entretien pastoral de landes, tourbières, bords de lacs... et permettent aux jeunes bergers de s'initier au territoire et à la race ovine limousine.

En 2015, le Parc a recruté lui-même deux bergères. Un troisième dossier a été accompagné par les services du Parc, pour une opération de gardiennage autour du Lac de Vassivière, sur des terrains appartenant au Conservatoire du littoral.

Cette opération s'inscrit dans un contexte technique difficile : déficience budgétaire du programme Natura 2000, indigence du cheptel ovin au regard des besoins d'entretien pastoral, complexité des règlements liés aux outils financiers européens...

Mais l'essentiel aura été en 2015 :

- le pâturage d'environ 200 ha de landes et tourbières,
- le recrutement de trois contractuels, parmi lesquels deux salariées se sont installées agricultrices en 2016 sur le territoire du Parc.

Ces opérations, encore expérimentales, mettent en exergue les services rendus par l'entretien pastoral des sites : paysages avenants, adaptation du pâturage à la sécheresse, renouvellement d'une profession... Autant de points qui seront développés en 2016, lors du dépôt d'un projet Life biodiversité par le Parc, pour tenter de structurer ces opérations.



Localisation

Territoire Parc
Commune de Peyrelelade
Lac de Vassivière

Partenaires techniques

Conservatoire du littoral
CEN Limousin
Commune de Peyrelelade
Syndicat «Le Lac de Vassivière»
Les éleveurs

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin
Europe (FEDER)
Coût de l'opération: 29 796 €

1 000 brebis gardées
200 ha de milieu naturel entretenus
5 éleveurs partenaires
3 recrutements saisonniers

Mise en pâturage d'une friche forestière sur une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral (Vassivière) ©PNRML



Peyrelelade : une lande à bruyères après le passage du troupeau ovin ©PNRML



Accompagnement des agriculteurs

Coordination d'un programme agro-environnemental et climatique à l'échelle du Parc

Le PNR met en place des MAE (mesures agro-environnementales) depuis plusieurs années notamment en tant qu'animateur de sites Natura 2000. En 2015, le Parc a répondu à l'appel à projet de l'Etat et de la Région Limousin et a été retenu pour être Opérateur d'un programme agro-environnemental et climatique à l'échelle du territoire.

Ainsi, le PNR pilote pour trois ans (2015-2017) un programme agro-environnemental et climatique (PAEC) sur son territoire. Ce rôle d'opérateur consiste notamment à coordonner le travail des animateurs de MAEC, à définir un programme et une méthode de travail commune à l'échelle du Parc. Il s'agit donc de choisir les mesures les mieux adaptées au contexte environnemental et agricole et de participer à l'élaboration des cahiers des charges pour proposer des mesures d'accompagnement pour les agriculteurs permettant de gérer les milieux, les habitats et les espèces remarquables et/ou menacés. Les MAE favorisent la conciliation entre viabilité économique des exploitations et conservation des milieux agro-pastoraux riches en biodiversité. Le pilotage d'un PAEC permet au Parc de mieux coordonner l'ensemble des actions dans ce domaine et d'adapter au mieux le dispositif aux besoins du territoire. Des conventions ont été signées avec l'ensemble des structures animatrices.

De plus, et grâce au soutien de la Région Limousin, le Parc dispose d'un contrat MAEC propre aux landes sèches situées hors des sites Natura 2000, qui a permis depuis 2008 leur conservation et leur bonne gestion par les éleveurs locaux. En 2015, 88 hectares de landes sèches ont été contractualisés par 9 agriculteurs.

Le temps d'animation est consacré à la mise en place d'outils communs, à l'animation du groupe d'animateurs, à la réalisation d'un guide d'identification pour les espèces floristiques de milieux prairiaux, de panneaux d'information, et à la réalisation de diagnostics chez les agriculteurs.



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

Chambres départementales d'agriculture
Jeunes agriculteurs 23
Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
Limousin Nature Environnement
Pays Monts et Barrages
SEPOL
FR CIVAM Limousin

Partenaires financiers

Europe (FEADER)
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Environnement
Conseil régional du Limousin
Natura 2000
Agence de l'eau Loire Bretagne
Agence de l'eau Adour Garonne

142 agriculteurs
1926 ha engagés en 2015 (pour 5 ans)
3 190 228 € d'aides sur 5 ans

Pour en savoir +, consultez le site internet du Parc:

- <http://pnr-millevalches.fr/-Des-mesures-pour-les-agriculteurs>
- http://pnr-millevalches.fr/IMG/pdf/2010_catalogue_vegetations_pnr_millevalches_web.pdf

Panneaux indiquant les parcelles engagées en MAEC chez les agriculteurs



La myrtille sauvage

Programme d'expérimentation



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques
FR CIVAM Limousin

Le programme d'expérimentation sur la myrtille sauvage est en lien avec les travaux conduits par le Parc sur le développement de micro-filières (myrtille, sarrasin...) et avec le travail mené sur les milieux remarquables dans le cadre de Natura 2000 et du programme agro-environnemental (PAEC). La myrtille sauvage est un fruit emblématique du Plateau de Millevaches, qui au fil des ans et de l'exode rural, a peu à peu décliné avec la raréfaction des landes sèches. Aujourd'hui, sa présence est cantonnée à quelques grands ensembles de landes sur le Parc. Ce programme vise à recueillir des données culturelles et à mener des expérimentations sur certaines parcelles afin de constituer des références techniques sur l'entretien des parcelles de landes à myrtilles. Le second objectif est de constituer une dynamique de groupe en associant les producteurs de myrtille sauvage au programme d'expérimentation et en organisant des rencontres régulières.

En 2015, une stagiaire a notamment initié un groupe de travail et proposé des pistes d'expérimentation (différentes pressions de pâturage, influence des arbres...). Cette étude doit se poursuivre en suivant l'évolution de la densité de pieds de myrtilles en fonction des différentes conduites de la lande. Plusieurs parcelles ont été repérées chez des agriculteurs afin de mener des expérimentations. Un diagnostic de l'état initial de la parcelle a été réalisé pour permettre de mesurer son évolution.

Environ 600 ha de landes à
myrtilles encore ouvertes
1 producteur de myrtilles sauvages

Lande à myrtilles et peigne de ramassage ©PNRML



Myrtille sauvage ©PNRML



Les zones humides, un atout pour l'élevage

Ferme ouverte à Eygurande dans le cadre du Contrat territorial Chavanon en action



Localisation

Territoire Parc
Commune d'Eygurande
Bassin du Chavanon

Partenaires techniques

FRCIVAM Limousin et Auvergne

Partenaires financiers

Agence de l'Eau Adour-Garonne
Conseil régional du Limousin
Initiatives Biosphère Dordogne

Le 13 octobre 2015, Eric Jarasse, éleveur à Eygurande (en Corrèze) a ouvert les portes de sa ferme afin d'échanger avec d'autres agriculteurs et techniciens sur la thématique de la gestion du pâturage en zones humides. Cette journée s'inscrit dans le cadre du programme coordonné par le Parc sur le bassin versant du Chavanon. Elle a été coorganisée par les FR CIVAM Limousin et Auvergne. L'objectif général est de promouvoir des pratiques respectueuses des cours d'eau et milieux annexes, tout en améliorant le système économique de l'exploitation. La pratique du pâturage en paddocks permet à ces zones humides d'avoir une véritable place dans le système d'exploitation et de devenir des atouts, notamment en période de sécheresse.

Ce premier évènement réunissant environ 75 participants a été une réussite. Il a permis d'initier la création d'un groupe de réflexion constitué d'éleveurs locaux. Il sera en effet suivi d'autres réunions et formations sur des thématiques choisies par le groupe (abreuvement, fertilisation,...) afin de répondre aux besoins locaux.

De manière générale, un des grands intérêts du Contrat territorial est de favoriser les échanges entre acteurs, dans une logique de mutualisation des connaissances et des compétences de chacun. La commission thématique agriculture réunit notamment les collectivités locales, associations (FR CIVAM, CEN, LNE,...), chambres d'agriculture autour d'un intérêt commun : l'eau et ses usages.

Présentation de différents dispositifs d'abreuvement du bétail dont la pompe à prairies ©PNRML



Eric Jarasse présentant sa ferme et la gestion des zones humides par le développement du pâturage en paddocks ©PNRML



**CHAVANON
EN ACTION**

Contrat territorial

Pour en savoir + :
Site internet du Contrat Chavanon
en Action: <http://chavanon-en-action.fr/ils-ont-le-chavanon/>
Lire l'article du Journal du Parc de
Printemps 2016 « la promesse de
l'herbe »

Gestion sylvicole et restauration des zones humides

La collaboration entre acteurs de l'eau et de la forêt s'engage

Cette opération répond aux ambitions du Contrat territorial Sources en action en faveur des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne. Elle participe également à l'atteinte des objectifs de la Charte Forestière de Territoire, du document d'objectifs du site Natura 2000 'ZPS Millevalches', aux objectifs de la Charte du Parc et à l'amélioration du paysage à proximité des bourgs.

« Sources en action » est l'outil pertinent pour expérimenter des actions favorisant la prise en compte des milieux aquatiques par l'exploitation forestière. Le préalable aux travaux est l'animation menée auprès des propriétaires forestiers afin d'engager des actions démonstratives et incitatives. La rencontre de M. Philippe Jorrand, gérant du groupement forestier de la Brauze et propriétaire d'une tourbière plantée dans les années 1960, a permis d'un commun accord, une exploitation des bois avec la technique du câble-mât. Elle présente l'avantage de respecter l'intégrité du milieu humide car elle n'utilise pas d'engins lourds à l'intérieur de la parcelle. En effet, les bois coupés manuellement sont exportés par voie aérienne (treuil). Le PNR a confié ce chantier à la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) qui s'est spécialisée dans cette technique habituellement dédiée aux massifs montagneux à fortes pentes.

Les travaux, réalisés en février 2015, ont permis de restaurer 3 ha de tourbières simplement en enlevant des boisements résineux à l'origine de l'assèchement du secteur. La zone humide reprendra ainsi peu à peu ses fonctions naturelles (rôle « d'éponge ») et l'ancien réseau de fossés sera progressivement et naturellement comblé. Au-delà de ce chantier, le partenariat mis en place entre acteurs de l'eau et de la forêt est exemplaire sur le territoire. Il mérite d'être poursuivi et développé sur d'autres territoires.

Parcelle : 5,58 ha (3 ha restaurés)

**Coût des travaux :
26 400 € TTC**

**Recettes ventes de bois :
22 200 € TTC**

**A la charge du Parc :
4 200 € TTC soutenu par
l'Agence de l'Eau Loire
Bretagne (50%) et la
Région Limousin (20 %)**

**Volume de bois : 350 m³
d'Épicéas de Sitka et
80 m³ de pins**



Localisation

Territoire Parc
Bassin hydrographique de
la Maulde (ruisseau de la
Vergne)
Commune de Gentioux

Partenaires techniques

Coopérative Forestière Bourgogne
Limousin (CFBL)
Conservatoire d'espaces naturels du
Limousin
Communauté de communes Creuse
Grand Sud
Commune de Gentioux
Groupement Forestier de la Brauze

Partenaires financiers

Agence de l'eau Loire Bretagne
Conseil régional du Limousin
Groupement Forestier de la Brauze
PNR de Millevalches en Limousin

Pour en savoir +, consultez le site
internet du Parc:

- <http://www.pnr-millevalches.fr/Restauration-d-une-tourbiere-a>

Le site internet de Sources en Action:

- www.sourcesenaction.fr

et aussi:

- <http://www.cpa-la-thus.asso.fr/tmr/fichiers/113/85/2015-PNR%20ML-restauration%20de%20tourbiere%20technique%20cable%20mat.pdf>
- http://www.reseau-cen.org/sites/default/files/fichiers/zhi_88-89_action_en_zone_humide_ordinaire.pdf
- <http://slideplayer.fr/slide/3357501/>

Débardage des arbres entiers ©PNRML



Développement d'outil de suivi

OSCTMA, l'Outil de Suivi au service des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

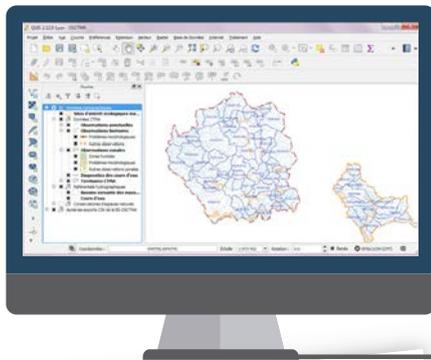
Les contrats territoriaux milieux aquatiques sont des programmes multi-partenariaux visant la restauration et la préservation des milieux aquatiques. Depuis 2011, le Parc coordonne le contrat Sources en action en partenariat avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne – et depuis 2015, le contrat Chavanon en action.

Dans le cadre de ses missions, le Parc a souhaité mener une réflexion sur la mise en place d'un outil commun visant à homogénéiser la saisie des données produites par tous les acteurs/gestionnaires des milieux aquatiques. Cette proposition fait suite à plusieurs constats : difficulté à réaliser des bilans techniques et financiers à des échelles multi-partenariales, à compiler les données et à mutualiser et valoriser les opérations réalisées. En effet, les informations de diagnostics des milieux, les travaux réalisés sur le terrain, le suivi des investissements humains et financiers en faveur des milieux aquatiques... n'ont de valeur que si elles sont exploitables, transmissibles, valorisables et valorisantes.

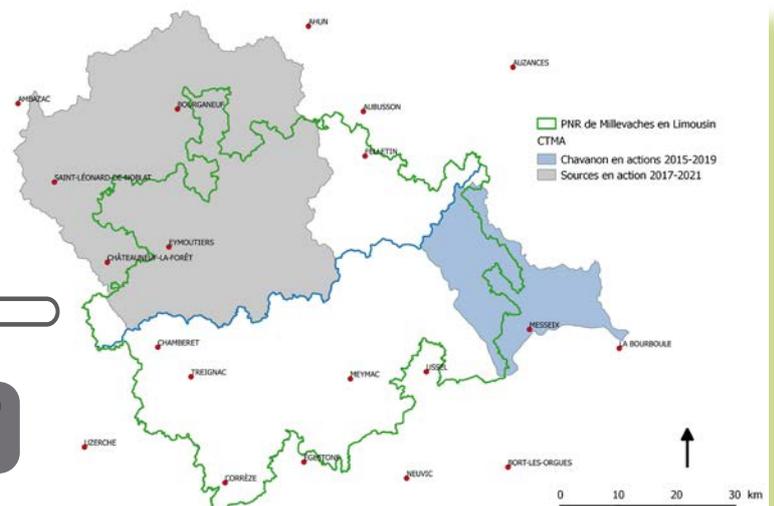
Pendant un an et demi, les 36 maîtres d'ouvrage et autres partenaires techniques et financiers ont collaboré avec le Parc, qui a recueilli les besoins de chacun. Le travail de développement de l'outil, réalisé en interne, a ainsi permis de répondre à leurs attentes.

Un premier volet de l'outil a été diffusé en octobre 2015 : il correspond au module permettant la centralisation des informations issues des diagnostics de terrain réalisés par des opérateurs variés. Cette livraison a été accompagnée de formations organisées par le Parc : l'une liée à la prise en main de l'outil – l'autre, dédiée à l'utilisation du logiciel libre de cartographie QGIS. Le développement de l'outil va se poursuivre en 2016 avec la livraison du module de Programmation et de Suivi des actions. Ce module vise à réaliser des bilans techniques et financiers tout en permettant la localisation des réalisations.

Cet outil a pour objectif de favoriser la synergie entre différentes structures et vise à gagner du temps de travail de coordonnateurs et techniciens, valorisables concrètement sur le terrain. Il répond parallèlement à des obligations réglementaires c'est-à-dire à la nécessité de rendre compte auprès des instances départementales à européennes. Au-delà de faciliter les échanges au sein des contrats, cet outil participe également à développer la transversalité avec d'autres programmes de gestion (Natura 2000, MAE C, SAGE, ...).



Carte des périmètres des deux contrats et du Parc ©PNRML



Localisation

Périmètres des contrats «Sources en action» et «Chavanon en action»

Partenaires techniques

EPTB Vienne (co-coordonnateur de Sources en action)

L'ensemble des techniciens concernés par les 2 contrats (communautés de communes, communes, syndicats, associations) soit 20 porteurs de projet dans Chavanon en action et 16 dans Sources en action

Partenaires financiers

Agence de l'Eau Loire Bretagne

Agence de l'Eau Adour Garonne

Europe FEDER Plan Loire

Conseils régionaux Limousin

et Auvergne

Conseils départementaux Corrèze,

Creuse et Puy-de-Dôme

Initiatives Biosphère Dordogne

Habiter mieux les bourgs

Réalisation d'une étude pilote sur la commune de Peyrelevade



Localisation

Bourg de la commune de Peyrelevade

Partenaires techniques

SCIC ARBAN

Alain Freydet (paysagiste)

Emilie Lordemus (graphiste)

CAUE de la Corrèze

Partenaires financiers

CGET Massif Central (Etat FNADT)

Conseil régional du Limousin

Les objectifs de cette étude pilote lancée en 2015 pour le PNR sont doubles :

1/ Rechercher, à partir d'un cas concret sur la Montagne limousine, des pistes spécifiques au territoire pour maintenir le dynamisme et la qualité de vie en centre-bourg ;

2/ Expérimenter une méthode d'animation reposant sur des visites de terrain et des séances de travail en atelier qui permettent aux collectivités d'associer les habitants à la réflexion sur la qualité et le devenir de leur bourg et faire émerger ainsi des propositions concrètes.

A l'issue de cette expérimentation, la SCIC l'ARBAN formalisera en 2016 un outil méthodologique qui sera mis à disposition des autres communes du territoire et partagé au sein du réseau des PNR du Massif central.

Discussion sur site au cours d'une balade avec les habitants ©PNRML



Carte d'enjeux issue d'un atelier de travail collectif mis en forme par Alain Freydet



Réalisation de diagnostics fonciers

Accompagnement des communautés de communes



Localisation

Communautés de communes
Creuse Grand Sud
et Bugeat Sornac Millevaches
au coeur
Tulle Agglo

Partenaires techniques

Communautés de communes
Chambres d'agriculture
SAFER
InPACT

Le travail mené par les communautés de communes entre dans les réflexions et travaux du Parc sur la valorisation des espaces naturels (par le pâturage), le maintien de la SAU (Surface Agricole Utile) et du nombre d'agriculteurs, mais aussi sur les circuits courts et la valorisation locale des productions (en fonction des types d'installations que l'on souhaite accompagner).

Afin d'accompagner la dynamique d'installation et de réfléchir aux types d'activités agricoles qu'elles souhaitent voir se développer, mais aussi aux zones ou milieux qu'elles souhaitent valoriser, plusieurs communautés de communes s'intéressent aujourd'hui à la question du foncier, et notamment du foncier agricole. C'est dans ce cadre que le PNR accompagne ces EPCI dans l'élaboration des diagnostics fonciers qu'elles ont voulu mener. En 2015 le PNR a ainsi accompagné deux communautés de communes et la communauté d'agglomération de Tulle dans la rédaction du cahier des charges concernant le diagnostic (réalisé par des prestataires dans les trois cas) et participé aux comités de pilotage de ces diagnostics. L'objectif à plus long terme pourrait être de participer au suivi des mouvements de fonciers agricoles afin d'actualiser les diagnostics en temps réel, mais aussi d'appuyer les collectivités dans l'application des programmes d'action qui seront mis en place suite aux diagnostics.

3 diagnostics fonciers ont été amorcés en 2015

Atelier à Faux la Montagne lors du diagnostic réalisé par Creuse Grand Sud ©CC CGS



Pour en savoir +

- <http://creuse-grand-sud.fr/blog/2016/03/30/bilan-du-diagnostic-foncier-agricole-re-tout-sur-les-reunions-publiques>
- <http://veze-monedieres.fr/wp-content/uploads/2015/05/diagnostic-agricole-foncier.pdf>



Partenaires techniques

Association BOISLIM
PNR Périgord-Limousin
Cité scolaire Raymond LOEWY
Centre Limousin de Co-conception
CODEMAKER

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin
France Bois Forêt
COmité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB)

Cette action est issue de la Charte Forestière de Territoire et a été inscrite au Programme régional de la filière bois.

BoisLim, en partenariat avec les Parcs naturels régionaux de Millevaches en Limousin et Périgord-Limousin, a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des entreprises du secteur de l'ameublement et de l'agencement en début d'année 2015.

Les objectifs de l'action sont de consolider, d'accompagner et de dynamiser les professionnels de la filière agencement / ameublement local ; de promouvoir cette filière par l'émergence de démarches collectives au sein de ce secteur de la filière bois, et d'aboutir au développement de nouveaux produits ou éventail de nouveaux produits valorisant les essences locales.

7 entreprises ont pu être accompagnées, dont 3 entreprises situées sur le territoire du Parc de Millevaches :

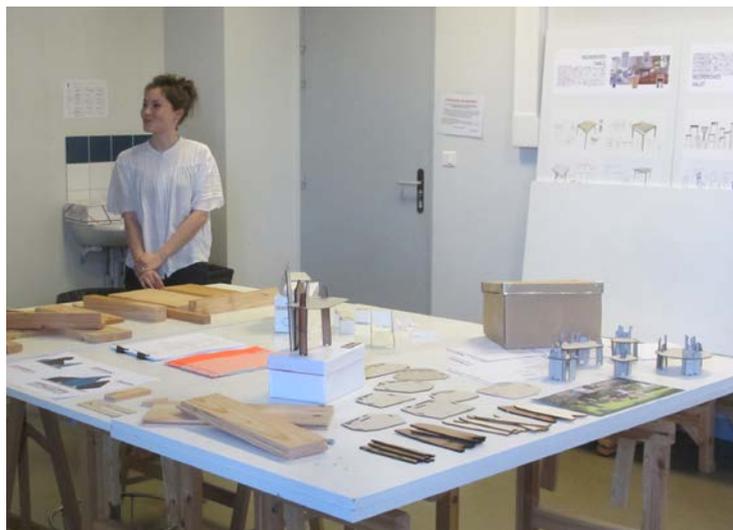
- l'entreprise DIADELOS (Felletin), conception, création de meubles
- Antoine MAZURIER (Felletin), Ebéniste Designer
- AMBIANCE BOIS (Faux-la-Montagne), entreprise de scierie, raboterie, parqueterie

Outre un programme de formation à destination des entreprises, l'action a permis de concevoir des nouvelles gammes et des produits mobilier en bois local. Le centre LOEWY a réalisé une démarche d'expertise en matière de design pour 6 entreprises et le centre de co-conception « code MAKER » a accompagné l'entreprise DIADELOS sur la co-conception dans le domaine de la commercialisation et du marketing.

Actuellement, les 7 entreprises sont en cours de prototypage ; une phase de communication est prévue tout au long de l'année 2016 avec notamment plusieurs expositions (Ile de Vassivière, Maison du Bois à Tulle, Phare de Limoges et la BFM), la réalisation d'une vidéo, d'X-Banners et de plaquettes.

7 entreprises
accompagnées dont
3 sur le territoire
du Parc
100% des prototypes
réalisés

Restitution des élèves au centre LOEWY. ©Loewy



Identification et caractérisation des forêts anciennes du Massif central



*Partenaires techniques

IPAMAC (l'association des Parcs du Massif central)
Projets de Parcs (projets de PNR de l'Aubrac et des Sources et Gorges de l'Allier)
CBNMC
ONF
CRPF Midi-Pyrénées
IGN

Partenaires financiers

Etat (FNADT)
Europe (FEDER)
Conseils Régionaux

La cartographie des forêts présumées anciennes est un préalable à la mise en place d'actions de conservation et d'une gestion alternative à la coupe rase des sites remarquables.

IPAMAC initie des projets collectifs qui permettent d'élaborer des stratégies communes et de mutualiser les moyens favorisant la mobilisation des aides dans le cadre de la politique Massif central.

Les forêts représentent 36 % du territoire du Massif central (17 % dans l'Allier, 55 % sur Millevaches). Les milieux forestiers constituent 60 % des réservoirs de biodiversité. Les forêts anciennes sont définies comme n'ayant pas connu de défrichement depuis la moitié du XIX siècle. Elles sont rares et tout particulièrement en Limousin, où les départements se sont poursuivis jusqu'en 1920.

IPAMAC a donc mobilisé les parcs du Massif central et de nombreux autres partenaires techniques* pour répondre à l'appel à projet biodiversité des forêts anciennes du GIP Massif central.

Le programme débuté en octobre 2015 se terminera en mars 2017. Il vise à mutualiser la cartographie des forêts anciennes (collecte et acquisition de données, comparaison entre les cartographies anciennes : Cassini et Etat-major) et les données modernes disponibles. Identification des zones à enjeu et partage et communication des résultats.

A terme, chacun des Parcs pourra connaître les surfaces concernées par des forêts «anciennes» (cartes d'Etat-major), la part qui a été déboisée, la part qui a été transformée (de feuillus en résineux).

Pour Millevaches, le travail sera complété par l'analyse sur certains secteurs des photographies aériennes de 1977.

Le Parc s'est impliqué dès l'origine dans ce projet collectif dans la perspective de candidater à l'appel à projet biodiversité des forêts anciennes du GIP Massif central. Un dossier a été déposé le 1^{er} décembre 2015.

Les grands bois à Croze © PNRML



180 851 € avec
50% de FEDER
11% de FNADT
28% des Régions concernées et
11% autofinancement

Pour en savoir +

- <http://www.massif-central.eu/projets/mutualisation-de-la-cartographie-des-forets-anciennes-sur-les-parcs-naturels-du-massif-central-une-etape-indispensable-a-leur-preservation/>
- <http://www.cbnmc.fr/index.php/fr/missions/flore-et-habitats/vegetation/forets-anciennes-du-massif-central>

Le bilan du pôle gestion de l'espace, c'est aussi...

- ▶ Animation des sites Natura 2000 «Tourbière et Fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air», «Landes des Monédières», «Haute Vallée de la Vienne», «Tourbière Négarioux-Malsagne», et la ZPS «Plateau de Millevaches».
- ▶ Animation des sites emblématiques Agriers-Châteauvert et Massif des Monédières.
- ▶ Coordination des animateurs de MAEC sur le Parc et gestion du programme avec les services compétents de l'Etat et de la Région.
- ▶ Montage d'un programme Life.
- ▶ Travaux sur le pastoralisme (embauches de bergers pour gardiennage des troupeaux afin d'entretenir des milieux semi-naturels).
- ▶ Animation de la charte des Paysages du PNR.
- ▶ Sensibilisation et accompagnement de projet et démarches dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.
- ▶ Travail sur l'agro-écologie.
- ▶ Travaux menés sur le foncier et l'installation au sein de la cellule foncière informelle (SAFER, Terre de Liens, ARDEAR...).
- ▶ Candidature du Parc de Millevaches en Limousin à l'appel à projet biodiversité des forêts anciennes.
- ▶ La réalisation (prestations) d'inventaires naturalistes.
- ▶ l'animation de la Charte Forestière de Territoire.
- ▶ L'accompagnement via l'OPAFE de travaux forestiers visant à la diversification.
- ▶ L'installation et l'animation du Conseil Scientifique et de Pprospective.
- ▶ L'appui technique du Conseil de Valorisation de l'Espace Rural du Millevaches dans l'action de coopération au Boundou (Sénégal oriental).



Ouverture du pôle culturel Clau del País

La mutualisation au service de la culture



Localisation
Commune de Meymac

Partenaires techniques

Communauté de communes Ussel – Meymac – Haute-Corrèze,
Pays d'art et d'histoire des hautes terres corréziennes et de Ventadour

Partenaires financiers

Pour les travaux et l'aménagement :
Europe (FEADER)
Etat via DTER
Département de la Corrèze
Conseil régional du Limousin
Autofinancement de la Communauté de communes Ussel- Meymac Haute-Corrèze

Le pôle culturel Clau del País a ouvert ses portes le 30 mai 2015 dans l'ancien Hôtel Dieu de Meymac (XVII^{ème} siècle) au terme d'un chantier qui s'est déroulé de septembre 2013 à décembre 2014, le site est inauguré après 6 mois d'aménagements intérieurs.

Fruit de plusieurs années de coopération entre la Communauté de communes Ussel – Meymac – Haute-Corrèze, le Pays d'art et d'histoire des hautes terres corréziennes et de Ventadour et le PNR Millevaches, il vise à démocratiser la culture, à faire vivre le patrimoine local et à le promouvoir auprès des habitants et des touristes. Il propose d'offrir les clefs du pays afin d'en comprendre son histoire, son patrimoine, sa culture.

C'est un outil au service des acteurs culturels qui rassemble en un même lieu : salles d'expositions, d'ateliers, de conférences et une médiathèque. Le pôle culturel Clau del País monte un programme d'animations culturelles variées autour d'un thème tout au long de l'année et des espaces disponibles à la location. La saison inaugurale, saison 2015-2016 intitulée « Frontière(s) » aborde la thématique par des spectacles, conférences, sorties terrain, expositions et des débats.

3090 visiteurs
26 évènements
6 expositions en ligne ou en salle

Meymac Clau del país - hall d'accueil
© CC UMHC



Meymac Clau del país – salle de conférence
© CC UMHC



Pour en savoir +
<http://www.claudelpais.fr>

Action éducative

Les classes Parc en action!

Depuis 2007, le Parc cherche à développer des interventions en milieu scolaire sur la thématique du développement durable (eau, déchets, énergies...) avec la mise en place d'un programme pédagogique intitulé «Classes Parc » à destination des écoles primaires de son territoire.

Pour l'année scolaire 2014-2015, le programme «Classes Parc» a proposé aux écoles des programmes variés liés à la découverte des richesses du territoire et permettant d'illustrer et d'accompagner les actions concrètes menées par le Parc.

Tour à tour en classe et sur le terrain, chaque programme alliait des approches différentes pour une découverte ludique, pédagogique et même... artistique du territoire !

Des structures et des artistes associés au PNR ont participé à la création et ont conduit ces animations avec des animateurs professionnels.

13 écoles du territoire du PNR ont participé sur un thème retenu parmi les quatre au choix.

Sur les 24 programmes proposés, 21 programmes ont été menés.

Ce sont 480 élèves au total qui ont bénéficié des quatre programmes «Classes Parc» 2014-2015 :

- « 1, 2, 3 ... C'est ton Parc : découvre ses ressources ! » (Energie/déchet/biodiversité/eau)
- «Dau vargier a la sieta! – Du jardin à l'assiette !» (alimentation locale et consommation responsable)
- « Enquête TPOnymique dans mOn village - Que disen los noms de vialatges ? » (culture et patrimoine)
- Classes artistiques : « Land Art et Biodiversité » (Art et Paysage)

« 1, 2, 3 ... C'est ton Parc : découvre ses ressources ! » avec l'école de Saint-Marc-à-Fronquier © Ecole de Saint-Marc-à-Fronquier



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

Education nationale
Energie Pour Demain
Ressourcerie Le Monde Allant Vers
L'institut d'Etudes Occitanes
La Cité des Insectes
Les artistes plasticiennes, Susan Dalladay et Magali Oechsner de Coninck

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin
Europe (FEDER)
ADEME
FNADT

13 écoles
480 élèves

« Land Art et Biodiversité » avec les élèves de Saint-Quentin-La-Chabanne
© Ecole de Saint-Quentin-la-Chabanne



Assurer l'avenir du patrimoine bâti

Un nouveau partenariat entre le Parc et le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin



Localisation
Territoire Parc
Commune de Felletin

Partenaires techniques
LMB de Felletin

Partenaires financiers
LMB de Felletin

Le Lycée des Métiers du Bâtiment (LMB) de Felletin est identifié dans le projet de Charte comme un partenaire incontournable du territoire. Reconnu pour son excellence, il a développé des formations tant sur la restauration du patrimoine bâti que sur la construction durable ou l'éco-réhabilitation.

Ainsi le 2 octobre 2015 le Président du Parc et le Proviseur du LMB ont signé, en présence de Madame le Maire de Felletin, une convention cadre de partenariat.

Dès la semaine suivante une première action conjointe, une journée technique, était organisée dans l'enceinte de l'établissement. Autour du thème «l'isolation en matériaux biosourcés dans le bâti ancien», les élèves du lycée, des particuliers et des entrepreneurs ont pu suivre une série d'interventions sur le chanvre, la laine de mouton, la paille, la fibre de bois...

Fort de l'intérêt suscité par cette journée, les deux structures envisagent de reconduire cette action en 2016 et d'étendre leur collaboration dans les années à venir.

Journée technique © PNRML



Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin © LMB



Pour en savoir +

- <http://www.pnr-millesaches.fr/-Patrimoine-bati->
- <https://www.lmb-felletin.ac-limoges.fr/>

Maîtrise de l'énergie

Accompagnement des collectivités

Engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2004, le Parc a toujours placé l'accompagnement des collectivités au cœur de son Plan Climat Energie Territorial et de sa charte (mesure 29 du projet de charte). Le Parc porte un service d'accompagnement technique des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie.

Le service de conseil en énergie partagé consiste à mutualiser les compétences d'un conseiller pour maîtriser et réduire les consommations et dépenses énergétiques du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules, etc). Sur le territoire, 22 communes ont adhéré au dispositif et une trentaine de projets ont pu être accompagnés.

Lauréat parmi les 200 «Territoires à énergie positive pour la croissance verte», le Parc a bénéficié d'un soutien financier de 500 000 € pour devenir un territoire d'excellence en matière de transition énergétique. A ce titre, plusieurs projets ont pu être appuyés : le Parc pour développer sa flotte de vélos électriques, la Commune de Faux-la-Montagne pour installer une toiture photovoltaïque en auto-consommation sur la maison intergénérationnelle, la Communauté de communes Bugeat-Sornac Millevaches au coeur pour rénover sa ressourcerie et bien d'autres projets.

Avec une part de production d'énergie renouvelable qui couvre près de 80% des consommations d'énergie du territoire, l'objectif d'un territoire à « énergie positive » en 2050 est à portée de main !



Partenaires techniques

ADEME
DREAL
Syndicats d'énergie
ANPCEN

Partenaires financiers

ADEME
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Caisse des dépôts et consignations



© Ministère de l'écologie

22 communes adhérentes au service de conseil en énergie partagé

500 000 € pour accompagner les collectivités locales dans une démarche d'excellence en matière de transition énergétique

11 collectivités soutenues

16 projets financés dans le cadre de TEPCV



Ecole de Crocq @ PNRML



Pour en savoir +
Retrouvez sur le site du Parc:
- Diagnostic énergétique territorial
- Présentation TEPCV
- Plaquette de présentation du CEP
<http://pnr-millevaches.fr/-Energie-Climat-et-Habitat->

La mobilité durable à l'honneur

Du jus dans les pédales ! Branchez-vous au vélo électrique avec le PNR



Localisation
Territoire Parc

Partenaires financiers

ADEME
DREAL

Les actions menées en faveur de la mobilité durable s'inscrivent dans le Plan Climat Energie Territorial du Parc qui engage le territoire dans la lutte contre le changement climatique.

Devant les distances à parcourir et le relief du territoire, le Parc a fait le pari du vélo à assistance électrique pour promouvoir des modes de déplacement peu consommateurs d'énergie. Avec ses 3 vélos, le Parc propose aux habitants des prêts gratuits de 7 à 15 jours pour les essayer sur les déplacements quotidiens et en priorité sur les trajets domicile-travail.

Lancé en juillet 2015, le projet a permis à 24 personnes d'emprunter un vélo et à plus d'une cinquantaine d'essayer indirectement. Les retours sont unanimes : le vélo à assistance électrique séduit ! Quel que soit son âge ou sa pratique du vélo, tous apprécient la vitesse, le confort et la facilité d'utilisation de ce nouveau mode de transport. Cinq personnes ont d'ailleurs déjà investi suite à l'expérimentation et 6 autres souhaitent franchir le pas en 2016. Malgré tout, le coût du vélo, entre 800 et 3000€, en décourage encore beaucoup.

Devant les réservations qui remplissent déjà le planning 2016, le Parc réfléchit au déploiement du projet par l'acquisition de 20 vélos à assistance électrique à destination principalement des habitants.



24 personnes ont bénéficié des prêts (7 hommes, 17 femmes) de toutes tranches d'âges

1/3 n'avait jamais essayé avant l'expérimentation

Les distances parcourues sont de 3 à 18 km avec une moyenne de **8 km** pour les déplacements quotidiens

Plus de **50 personnes** ont pu les essayer indirectement

Les vélos électriques du PNR © PNRML



Rénovation énergétique du bâti

Le Parc lance la campagne « Isole toit, mais pas tout seul ! »

La rénovation énergétique du bâti est un enjeu clé de la politique de lutte contre le changement climatique du Parc et occupe une place toute particulière dans le Plan Climat Energie Territorial mis en œuvre volontairement depuis 2011.

Faire des économies, gagner en confort, agir pour l'environnement ou encore valoriser son patrimoine, il y a toujours une bonne raison pour isoler ! Dans une maison mal isolée, le toit représente 30% des déperditions de chaleur !

Associé aux compétences de l'association Energies Pour Demain et de la SCIC L'Arban, le Parc a expérimenté le dispositif « ISOLE TOIT, mais pas tout seul ! » pour accompagner les projets d'isolation de toitures : analyse technique des projets, aide à la mobilisation des aides financières, organisation d'une commande groupée d'isolant bio-sourcés, animation d'un réseau d'artisans... Le Parc offre également aux particuliers la possibilité de réaliser tout ou partie des travaux eux-mêmes avec les conseils d'un professionnel.

Lancée en 2014 et achevée en 2015, l'expérimentation a permis la réalisation de 9 chantiers dont 4 en auto-réhabilitation accompagnée. Les économies d'énergie réalisées ont atteint 47 780kwh/an soit 3345€/an. Devant les sollicitations des habitants, le Parc a fait le choix de renouveler le dispositif pour 2015-2018. Lancé sur les communautés de communes Creuse Grand Sud et Bugeat-Sornac-Millevaches au Cœur, le dispositif se déploiera progressivement sur le territoire.



Localisation

Communautés de communes
Creuse Grand Sud
Communautés de communes
Bugeat-Sornac-Millevaches
au Cœur

Partenaires techniques

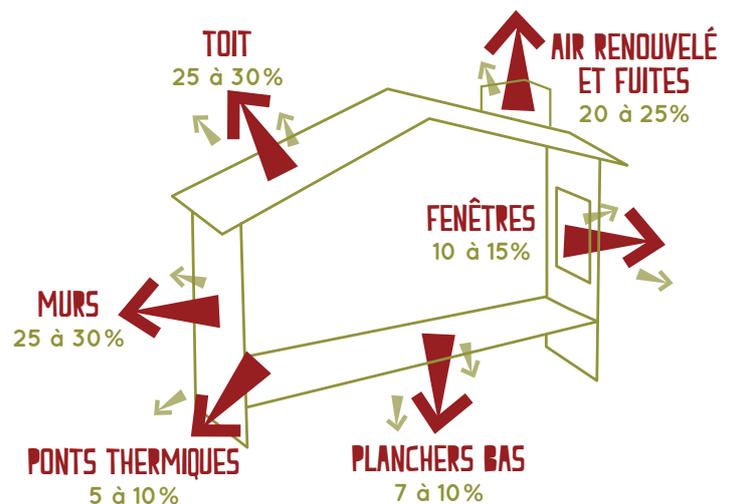
Energie Pour Demain
SCIC L'Arban
Communauté de communes Creuse
Grand Sud
Communauté de communes Bugeat
Sornac Millevaches au Cœur

Partenaires financiers

Europe Leader (phase d'expérimentation)
ADEME
Région Limousin
Communauté de communes Creuse
Grand Sud
Communauté de communes Bugeat
Sornac Millevaches au Cœur



Chantier d'isolation



9 chantiers dont 4 en auto-réhabilitation accompagnés
47 780kwh/an de réduction des consommations d'énergie
3345€/an d'économie soit 126 726€ cumulés sur 20 ans
(avec 6% d'augmentation des coûts de l'énergie)

Qualifier et structurer une offre touristique durable Création et développement de l'agence de voyages «APPAAT Millevaches»



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

Les Plateaux limousins
Le Bureau des accompagnateurs de la
Montagne limousine
Accueil au Tairial
Association Info Limousin

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin
Europe (LEADER)
Les Plateaux limousins
Le Bureau des accompagnateurs de la
montagne limousine
IPAMAC

Le développement de l'agence de voyages APPAAT (Association pour la Promotion des Pratiques Alternatives d'Accueil Touristique) Millevaches participe de la volonté du PNR de valoriser les ressources économiques locales. De même, les méthodes de gouvernance mises en place au sein d'APPAAT concourent aux objectifs d'appropriation des projets par les habitants et les socio-professionnels. Quant au Parc, il incite tous les partenaires actuels et futurs d'APPAAT à s'engager dans des démarches de qualification des prestations et vise – à terme – à la constitution d'un réseau écotouristique structuré et emblématique.

Immatriculée en décembre 2014 par l'Agence de développement touristique de la France, l'Association APPAAT est une agence de voyages réceptive certifiée au titre du Volet 3 de la Charte Européenne du Tourisme Durable pour la qualité du partenariat engagé avec le Parc autour du développement de l'écotourisme. Fondée par un collectif d'acteurs locaux engagés dans la promotion d'un tourisme qui a du sens, APPAAT conçoit et commercialise des séjours à thème(s) pour les groupes et les individuels regroupés : activités de pleine nature, découvertes naturelles et culturelles, stages thématiques, échanges d'expériences, «une autre vie s'invente ici» (laboratoire d'innovations sociales) et du «temps pour soi».

Les principes de durabilité (sociale, économique, environnementale) sont au cœur même du projet. Les liens avec le Parc sont historiques depuis le démarrage de la réflexion sur le projet associatif. Le travail de réseau(x) et de développement de partenariats avec notamment les acteurs touristiques institutionnels du Limousin est pleinement conduit avec l'appui du Parc.



Conseil d'administration © APPAAT



Valorisation d'hébergements touristiques

Lancement de la marque «Accueil du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin»

La mise en place de la marque Accueil destinée aux hébergements participe de la volonté du PNR de valoriser les ressources économiques locales, tout en contribuant à la mise en place d'un réseau fort d'acteurs écotouristiques. Cela contribue aussi au développement de l'image d'une destination devant devenir de plus en plus attractive. La marque s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Charte européenne du tourisme durable 2013-2017 (CETD).

La mise en place et le développement de la marque Accueil a pour objectifs :

- de qualifier une offre touristique porteuse de sens,
- de valoriser des hébergeurs porteurs de valeurs communes à celles du Parc,
- de construire un réseau « d'hébergeurs-ambassadeurs », portes d'entrée pour favoriser la découverte du territoire dans toutes ses dimensions,
- de favoriser la connaissance réciproque, l'échange entre les hébergeurs pour susciter mutualisation de moyens, entraide et reconnaissance,
- d'accompagner les hébergeurs marqués dans une démarche de progrès (engagement simultané dans la CETD avec mise en place d'un plan d'actions sur 3 ans).

Désormais, la prestation d'hébergement récompensée par l'attribution de la marque Accueil est une vitrine de la « valeur ajoutée » Parc, à savoir la connaissance des patrimoines naturels et culturels, le respect de l'environnement (en particulier de la biodiversité) et la lutte contre le changement climatique, la dimension humaine mise au cœur de la prestation d'accueil, la valorisation des produits locaux et des patrimoines et le partage et la rencontre avec les résidents.



Localisation

Communes de Soubrebost, Saint-Frion, Augne, Nedde, Le Lonzac et Beaumont-du-Lac

Partenaires techniques

Office de tourisme des Portes de Vassivière

Relais départementaux des Gîtes de France de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne

Agence de Développement et de réservation touristiques de la Creuse

Syndicat mixte du Lac de Vassivière

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin

Au Gîte L'Abialou © PNRML



Remise des plaques 'Marque Accueil' © PNRML



Pour en savoir +

- <http://www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc/decouvrir-valeurs-parc-naturel-regional>
- <http://www.pnr-millevaches.fr/Recommandes-par-le-Parc->

Relocalisation de l'alimentation

Formations à l'introduction de produits locaux à la cantine



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

Communautés de communes Creuse Grand Sud et Bugeat Sornac Mille-vaches au cœur

Partenaires financiers

Conseil régional du Limousin
Programme national pour l'alimentation Europe (FEADER)

La formation des cuisiniers et des gestionnaires pour faciliter l'introduction de produits locaux à la cantine s'inscrit dans le cadre du programme REGAL porté par le Parc qui a pour objectif de développer l'alimentation locale et les circuits courts sur le territoire.

Le programme REGAL 2015-2016 propose cinq formations et une visite de ferme. Une première formation a eu lieu en 2015. Cette première demi-journée animée par Interbio, prestataire pour le Parc avait pour objectif d'accompagner les gestionnaires de cantine afin de limiter voire d'éviter une augmentation de budget lors de l'introduction de produits locaux. Plusieurs pistes de travail ont été présentées par le prestataire du Parc, Interbio : élimination de certains produits déjà préparés très onéreux et facilement remplaçables (fond de veau...), réduction du gaspillage alimentaire, adaptation des portions, place des protéines végétales... Une formation complémentaire à celles qui seront proposées en 2016 sur des méthodes pratiques en cuisine pour intégrer des produits frais et peu onéreux dans les recettes de la cantine ou pour réduire le gaspillage alimentaire.

Formation gestion de budget lors du forum « Achetons local ! » en octobre 2015 à Vallière © Service communication CCCGS



Pour en savoir +

- <http://pnr-millevaches.fr/REGAL-Mode-d-emploi>
- <http://creuse-grand-sud.fr/blog/2016/05/13/retour-sur-la-formation-recettes-traditionnelles-limousines-pour-la-restauration-collective-regal/>

Programme européen Leader

Le temps du bilan



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

DRAAF
DDT Corrèze
ASP

Partenaires financiers

Europe (FEADER)
Conseil régional du Limousin
Etat
Conseils départementaux Corrèze,
Creuse et Haute-Vienne
CAF
Agence de l'Eau Loire Bretagne
Communautés de communes
Communes
ADEME
Pays
Lac de Vassivière

L'année 2015 a vu se clôturer le programme LEADER, porté par le Parc depuis 2009. Le premier semestre a été consacré au montage et au traitement des derniers dossiers de paiement. Une soixantaine de dossiers au total sur les 175 projets soutenus sur l'ensemble de la programmation. Beau défi, relevé avec succès, puisqu'en juillet 2014, le taux de paiement pour le GAL de Millevalches n'était que de 42,40%.

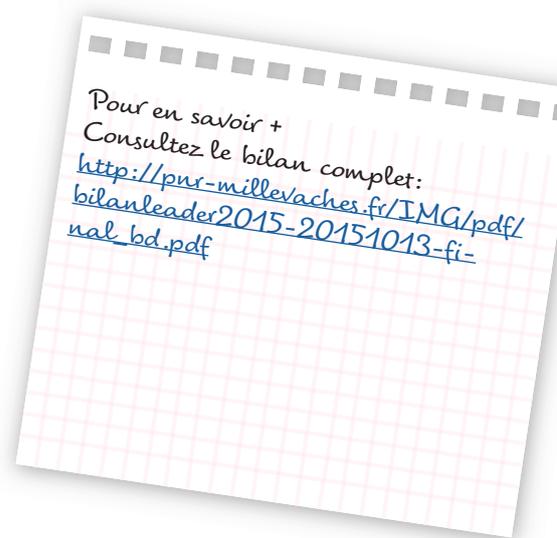
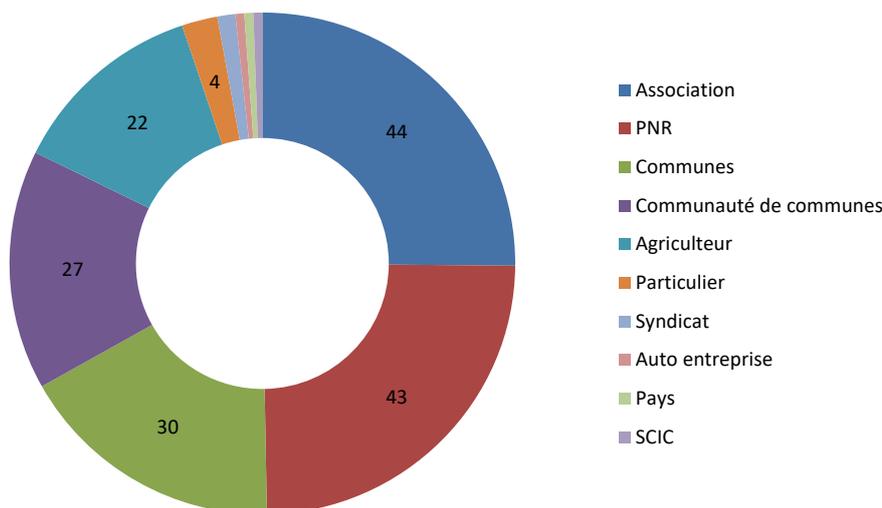
Au final, 91,36% de l'enveloppe FEADER attribuée au Parc a été consommée, soit 1 650 016,19 €. L'ensemble des co-financements publics a quant à lui représenté 1 803 302,95 €. En comptabilisant les co-financements privés, l'auto-financement des maîtres d'ouvrage et les recettes, c'est un total de 5,7 millions d'euros d'investissements réalisés sur le territoire.

L'année a également été consacrée à la réalisation d'un bilan quantitatif et qualitatif du programme. Celui-ci a fait l'objet d'une édition papier, diffusé à l'ensemble des partenaires : membres du comité de programmation, financeurs, élus, maîtres d'ouvrage.

Le dernier comité de programmation a eu lieu, en octobre 2015 et a permis de présenter les résultats de la programmation 2009 – 2015.



Typologie des bénéficiaires (en nombre de projets)



- ▶▶ Le PNR porte le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) avec deux appels à projet dans l'année, 42 projets soutenus par ce dispositif en 2015 pour une enveloppe DRAC (Direction Régionale Des Affaires Culturelles) et Région Limousin de 65000 €.
- ▶▶ Projet IPAMAC (association des PNR du Massif Central) : réalisation d'un DVD sur le projet bistrot et présentation du film lors de soirées avec programmation culturelle dans les bistrots.
- ▶▶ Accompagnement de projets culturels hors PACT.
- ▶▶ De juin à octobre 2015, 47 animations à la découverte des patrimoines ont profité à plus de 1000 habitants et visiteurs de passage sur 23 communes du Parc.
- ▶▶ 1 carnet des sorties découverte et 1 affiche de la collection Faune Flore sur la Chouette Chevêche ont été édités. Divers accompagnements dans l'organisation de sorties découverte sur le territoire (établissements scolaires, centres de loisirs...), mise en contacts avec partenaires éducatifs, ...
- ▶▶ Edition du livret complémentaire du Carnet de voyage « Voyage(s) en Millevaches » avec 7 nouveaux sentiers de découverte.
- ▶▶ Renouveau du partenariat avec la Fondation du patrimoine en Limousin
- ▶▶ Reconduction pour 3 ans du programme Restauration et valorisation du bâti ancien avec le soutien financier et technique de la Région Limousin.
- ▶▶ Un projet de système énergétique décentralisé pour évaluer les consommations et les productions d'énergie sur le territoire,
- ▶▶ Un accompagnement à l'utilisation du bois local dans les projets de rénovation ou de construction des communes,
- ▶▶ Veille sur les initiatives locales et informelles en matière de mobilité,
- ▶▶ Participation au projet TEAMM (Territoires d'Expérimentation d'Actions innovantes sur la Mobilité en zone de Montagne) pour l'expérimentation de solution de mobilité en zone de montagne en partenariat avec le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et l'IPAMAC,
- ▶▶ Participation à un projet inter parcs sur l'expérimentation de l'autopartage en milieu rural,
- ▶▶ Participation à la démarche « éco-mobilité » de l'ADEME.
- ▶▶ Organisation d'un colloque « randonnée, art contemporain et paysages » par le Parc et l'IPAMAC visant le développement socio-culturel et touristique du territoire.
- ▶▶ Participation au deuxième concours de l'IPAMAC « un autre tourisme s'invente ici » : récompense de la Cité des insectes et des Journées de la Laine à Felletin.
- ▶▶ Programme REGAL (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux).
- ▶▶ Animations et actions dans le cadre de REGAL visant à sensibiliser le grand public, et accompagner et former les professionnels.
- ▶▶ PTEI (Plate-forme territoriale d'entrepreneuriat et d'innovation) : développement d'une filière blé noir.
- ▶▶ Marque Parc (petits fruits, miel, cidre et jus de pommes).



Les instances du Parc (1)

Composition du Bureau syndical

Au 25 juin 2015, la composition du Bureau syndical était la suivante:

Les titulaires		
CG23	Valérie	SIMONET
CG23	Jérémie	SAUTY
CG23	Jean-Luc	LEGER
CG19	Christophe	ARFEUILLERE
CG19	Danielle	COULAUD
CG19	Nelly	SIMANDOUX
CG19	Christophe	PETIT
CG87		
CM19	Viviane	DANTONY
CM19	Bernard	POUYAUD
CM19	Bruno	GRATIA
CM19	Jean-François	LOGE
CM23	Jacques	LONGCHAMBON
CM23	Gilles	MAGRIT
CM23	Catherine	MOULIN
CM87	Gérard	PONS
CR	Christian	AUDOUIN
CR	Françoise	BEZIAT
CR	Nathalie	DELCOUDERT-JUILLARD
CR	Claude	GUERRIER
CR	Marc	HORVAT
CR	Gilles	PALLIER
CR	Michelle	SUCHAUD
CR	Stéphane	CAMBOU

Les suppléants		
CG23	Thierry	GAILLARD
CG23	Catherine	DEFEMME
CG23	Agnès	GUILLEMOT
CG19	Jean	STOHR
CG19	Marilou	PADILLA-RATELADE
CG19	Michèle	RELIAT
CG19	Emilie	BOUCHETEIL
CG87		
CM19	Sylvie	PRABONNEAU
CM19	Philippe	CONNAN
CM19	Jean-François	MICHON
CM19	Alain	SEGUREL
CM23	Isabelle	GRAND
CM23	Gérard	SALVIAT
CM23	Daniel	CHAUSSADE
CM87	Michel	LACOUTURIERE
CR	Raymond	ARCHER
CR	Gérard	AUDOUZE
CR	Jean-Bernard	DAMIENS
CR	Jean	DANIEL
CR	Jean-Claude	DARMENGEAT
CR	Bernard	ROUX
CR	Gérard	VANDENBROUCKE
CR	Nathalie	VILLENEUVE-DELAGE

Le Bureau restreint était alors composé de:

Christian	AUDOUIN	Président
Jean-Luc	LEGER	Vice-Président
Catherine	MOULIN	Vice-Président
Stéphane	CAMBOU	Vice-Président
Gilles	PALLIER	Vice-Président
Christophe	ARFEUILLERE	Vice-Président
Bernard	POUYAUD	Secrétaire
Danielle	COULAUD	Secrétaire

Les instances du Parc (2)

Mouvements

L'année 2015 a été marquée par les élections départementales (en mars) puis régionales (en décembre). Celles-ci ont eu des conséquences directes sur la composition des instances du Parc : Bureau et Comité syndical.

19 janvier

Bureau syndical

26 janvier

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Lucette CONSTANTIN</i>	<i>Commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Gérard ARTILLON</i>	<i>Commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat</i>	<i>Suppléant</i>

9 mars

Bureau syndical

22 & 29 mars

Elections départementales

27 avril

Bureau syndical

25 juin

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Danielle COULAUD</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jean STOHR</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Christophe PETIT</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Nelly SIMANDOUX</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Christophe ARFEUILLERE</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Marilou PADILLA-RATELADE</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Michèle RELIAT</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Emilie BOUCHETEIL</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Agnès AUDEGUIL</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Jean-Marie TAGUET</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Jean-Jacques LAUGA</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Ghislaine DUBOST</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Annie QUEYREL-PEYRAMAURE</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Lilith PITTMAN</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Stéphanie VALLEE- PREVÔTE</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Annick TAYSSE</i>	<i>Conseil départemental 19</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Valérie SIMONET</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jérémie SAUTY</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Thierry GAILLARD</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Catherine DEFEMME</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jean-Luc LEGER</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Agnès GUILLEMOT</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Nicolas SIMONNET</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Marie-Thérèse VIALLE</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Marie-Christine BUNLON</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Patrice MORANCAIS</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Nicole PALLIER</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>

<i>Marinette JOUANNETAUD</i>	<i>Conseil départemental 23</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Agnès AUDUREAU</i>	<i>Communauté de communes des Monédières</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Joëlle CHABRERIE</i>	<i>Soudeilles</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Bernard SENOUSSAOUI</i>	<i>Treignac</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Guy BENEZET</i>	<i>Treignac</i>	<i>Suppléant</i>
<i>René ROULLAND</i>	<i>Saint-Georges-Nigremont</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jean Marie FUNKE</i>	<i>Saint-Georges-Nigremont</i>	<i>Suppléant</i>

8 juillet

Bureau syndical

7 août

Loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République

14 septembre

Bureau syndical

19 octobre

Bureau syndical

19 octobre

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Jean-Paul WELZER</i>	<i>Commune de Saint-Agnant-Prés Crocq</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Didier DEGUIN</i>	<i>Commune de Madranges</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Céline BECHAREL</i>	<i>Commune de Courteix</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Sabrina MERCIER</i>	<i>Commune de Courteix</i>	<i>Suppléant</i>

23 novembre

Bureau syndical

6 & 13 déc.

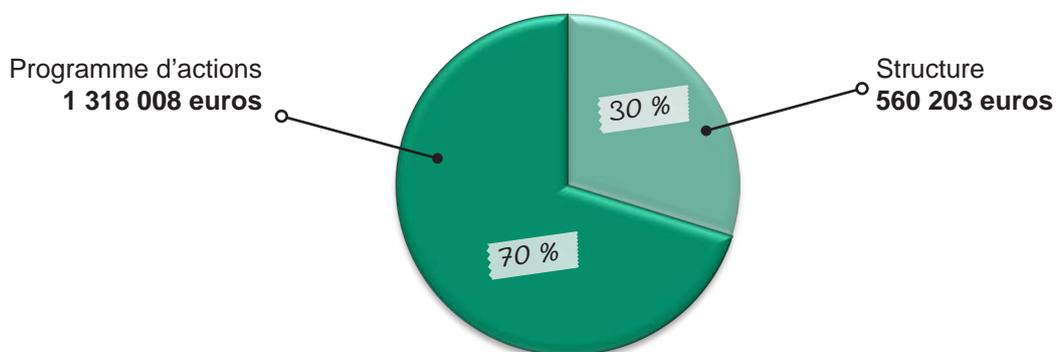
Elections régionales



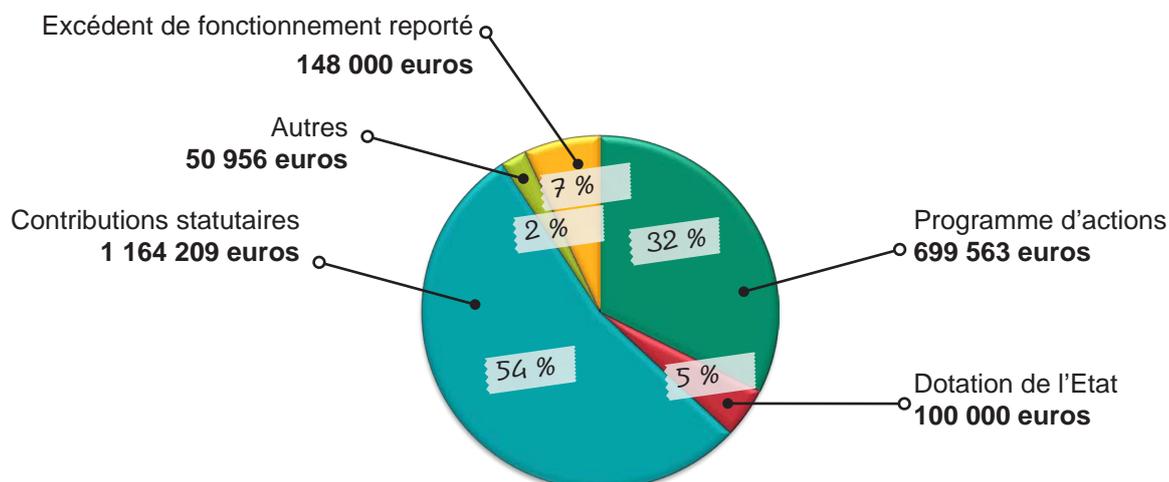
Compte administratif 2015 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 - Charges à caractère général	493 074,34 €	013 - Atténuation de charges	35 855,69 €
012 - Charges personnels	1 187 639,18 €	74 - Dotations et participations	1 953 010,52 €
65 - Autres charges de gestion courante	107 482,44 €	77 - Produits exceptionnels	16 448,66 €
66 - Charges financières	11 148,20 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	9 413,90 €
67 - Charges exceptionnelles	39 922,53 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté	148 000,13 €
042 - Opération de transfert entre sections	38 944,42 €		
TOTAL	1 878 211,11 €		2 162 728,90 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

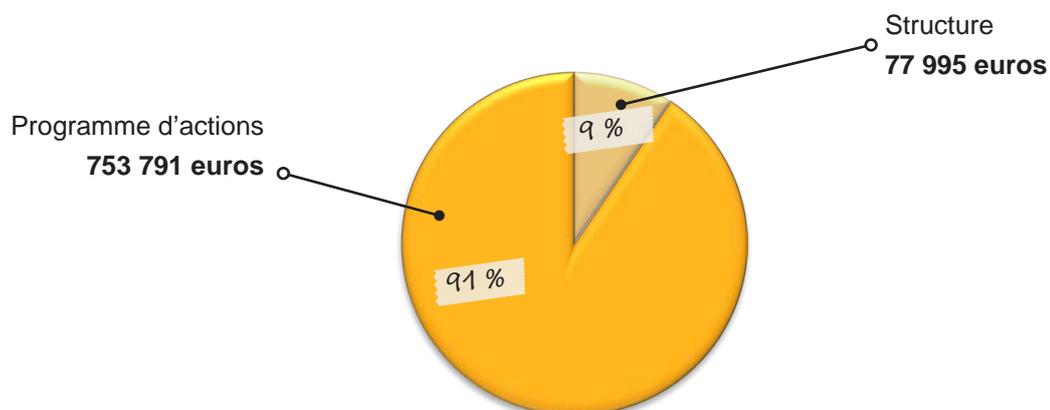


RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

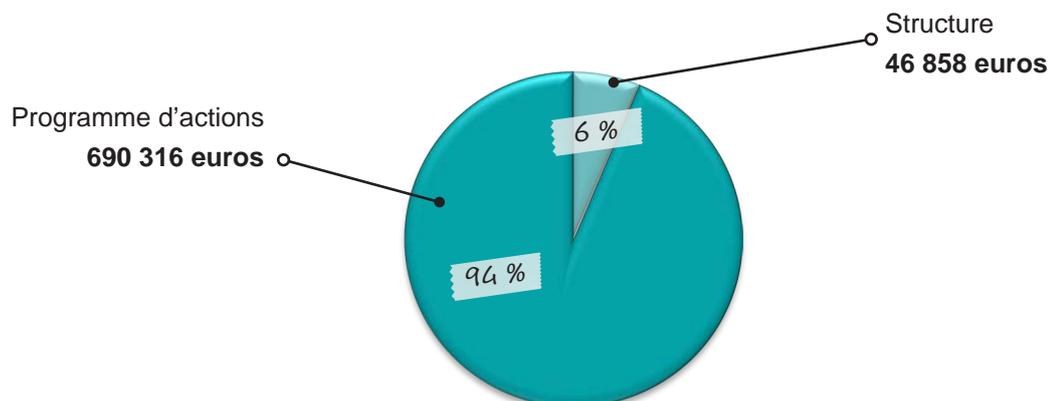


SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
21 - Immobilisations corporelles	65 995,64 €	10 - Dotations, fonds divers (FCTVA)	7 134,75 €
23 - Immobilisations en cours (2313 Construction- Maison Millevaches)	9 425,40 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	778,88 €
16 - Emprunts et dettes assimilés (Maison Millevaches)	12 000,00 €	13 - Subventions d'investissement (Maison Millevaches)	690 316,90 €
001 - Solde d'exécution négatif reporté	744 365,42 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 944,42 €
TOTAL	831 786,46 €		737 174,95 €

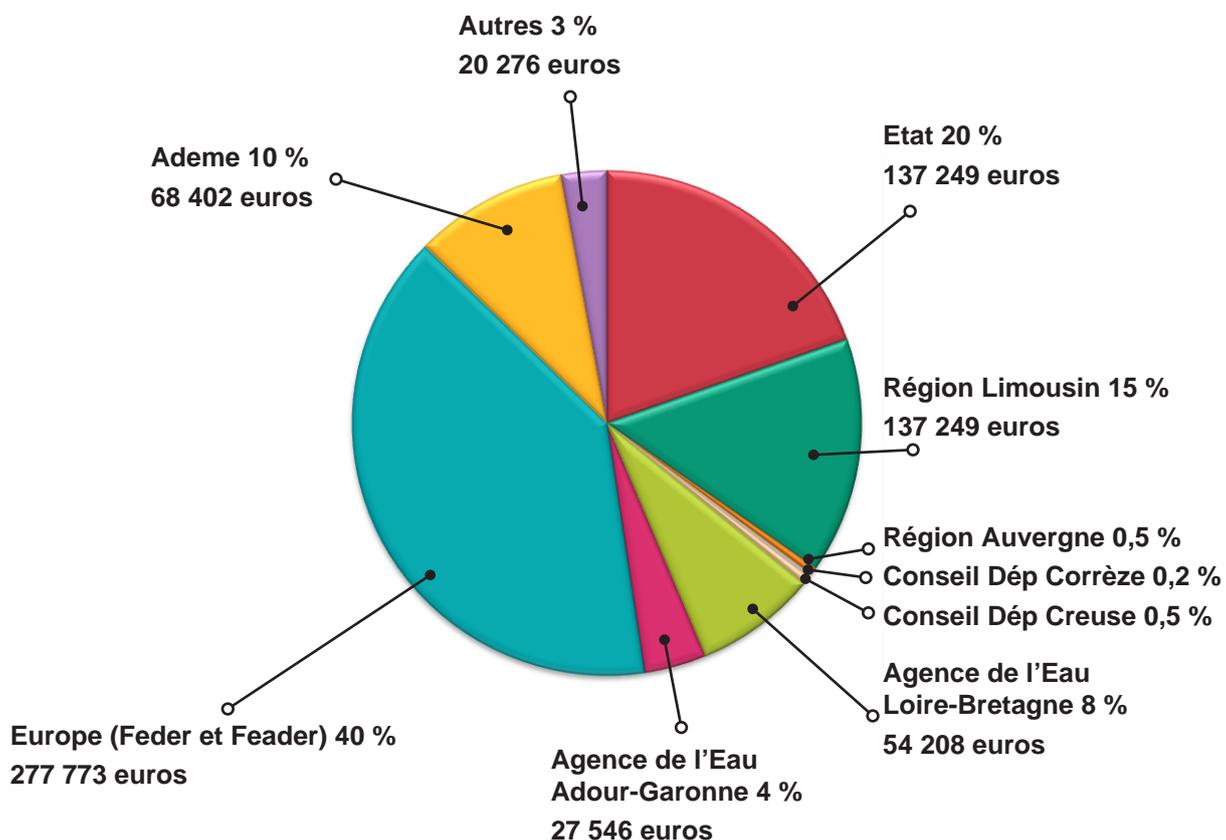
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :



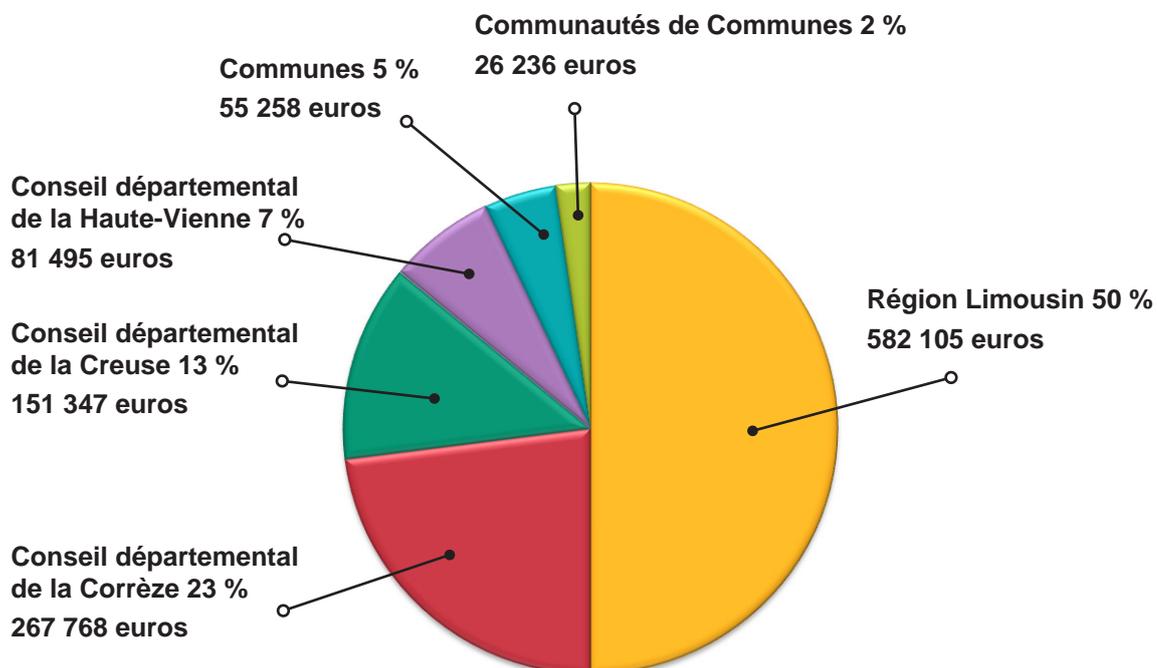
RECETTES D'INVESTISSEMENT :



DÉTAIL DES RECETTES SUR OPÉRATIONS :



DÉTAIL DES RECETTES STATUTAIRES :



Les Marchés

OBJET	NOM DU TITULAIRE	MONTANT	DATE DU MARCHÉ
<i>Restauration du fonctionnement hydraulique d'une tourbière et restauration de ripisylves par coupe et export du bois par la technologie du câble-mat</i>	CFBL	4 200,00	26/01/2015
<i>Etude technico-économique pour restaurer la continuité écologique sur des ouvrages du bassin versant du Chavanon</i>	BIOTEC (pour les 2 lots)	Lot 1 : 16 680,00 Lot 2 : 20 280,00 TOTAL : 36 960,00 (tranche conditionnelle comprise)	09/03/2015
<i>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication pour le Contrat territorial Chavanon</i>	Groupement Benoît GUILLO / Emeline DION / Emmanuelle MAYER	19 180,00 (tranche conditionnelle comprise)	16/04/2015
<i>Suivi de la qualité des masses d'eau - Indicateurs de suivi physico-chimique – relance après infructuosité</i>	ASCONIT Consultants (sous-traitance CARSO)	8 580,00	29/04/2015
<i>Inventaires ornithologiques – sites NATURA 2000 – ZPS de Millevaches 2015</i>	SEPOL	16 057,08	10/04/2015
<i>Mise en place d'un protocole et suivi d'expérimentation dans le cadre du Programme d'expérimentation et d'innovation sur les pratiques de production de myrtille sauvage</i>	FRCIVAM	9 000,00 (tranches conditionnelles comprises)	01/04/2015
<i>Réalisation d'animations et d'outils dans le cadre du programme REGAL (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux)</i>	Lot 1 : Télé Millevaches Lot 2 : Institut d'Etudes Occitanes (IEO) Lot 3 : Association Cadet Roussel Lot 4 : IEO Lot 5 : groupement associations Energies pour Demain/Le Monde allant vers Lot 6 : groupement associations Energies pour Demain/Le Monde allant vers Lot 7 : Manger Bio Limousin Lot 9 : IEO Lot 11 : Interbio Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Lot 12 : IEO Lot 13 : groupement associations Energies pour Demain/Le Monde allant vers Lot 14 : Interbio Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Lot 1 : 3 235,30 Lot 2 : 600,00 Lot 3 : 1 000,00 Lot 4 : 2 000,00 Lot 5 : 1 350,00 Lot 6 : 5 000,00 Lot 7 : 1 140,00 Lot 9 : 590,00 Lot 11 : 880,00 Lot 12 : 700,00 Lot 13 : 700,00 Lot 14 : 1 140,00 TOTAL : 18 335,30	Lot 1 : 09/09/2015 Lot 2 : 01/10/2015 Lot 3 : 09/09/2015 Lot 4 : 01/10/2015 Lot 5 : 09/09/2015 Lot 6 : 09/09/2015 Lot 7 : 09/09/2015 Lot 9 : 01/10/2015 Lot 11 : 10/09/2015 Lot 12 : 01/10/2015 Lot 13 : 09/09/2015 Lot 14 : 10/09/2015
<i>Réalisation d'animations culturelles sur le thème de l'alimentation dans une épicerie dans le cadre du programme REGAL – relance après infructuosité</i>	Humanithéâtre	4 000,00	21/09/2015
<i>Réalisation de fiches à intégrer dans le « Carnet de Voyage du réseau de sites de découverte et d'interprétation du PNR de Millevaches en Limousin »</i>	Lot 1 : OXALIS SCOP - Hélène JOLY Lot 3 : Philippe GADY	Lot 1 : 5 280,00 Lot 3 : 800,00 TOTAL : 6 080,00	Lot 1 : 04/03/2015 Lot 3 : 10/03/2015

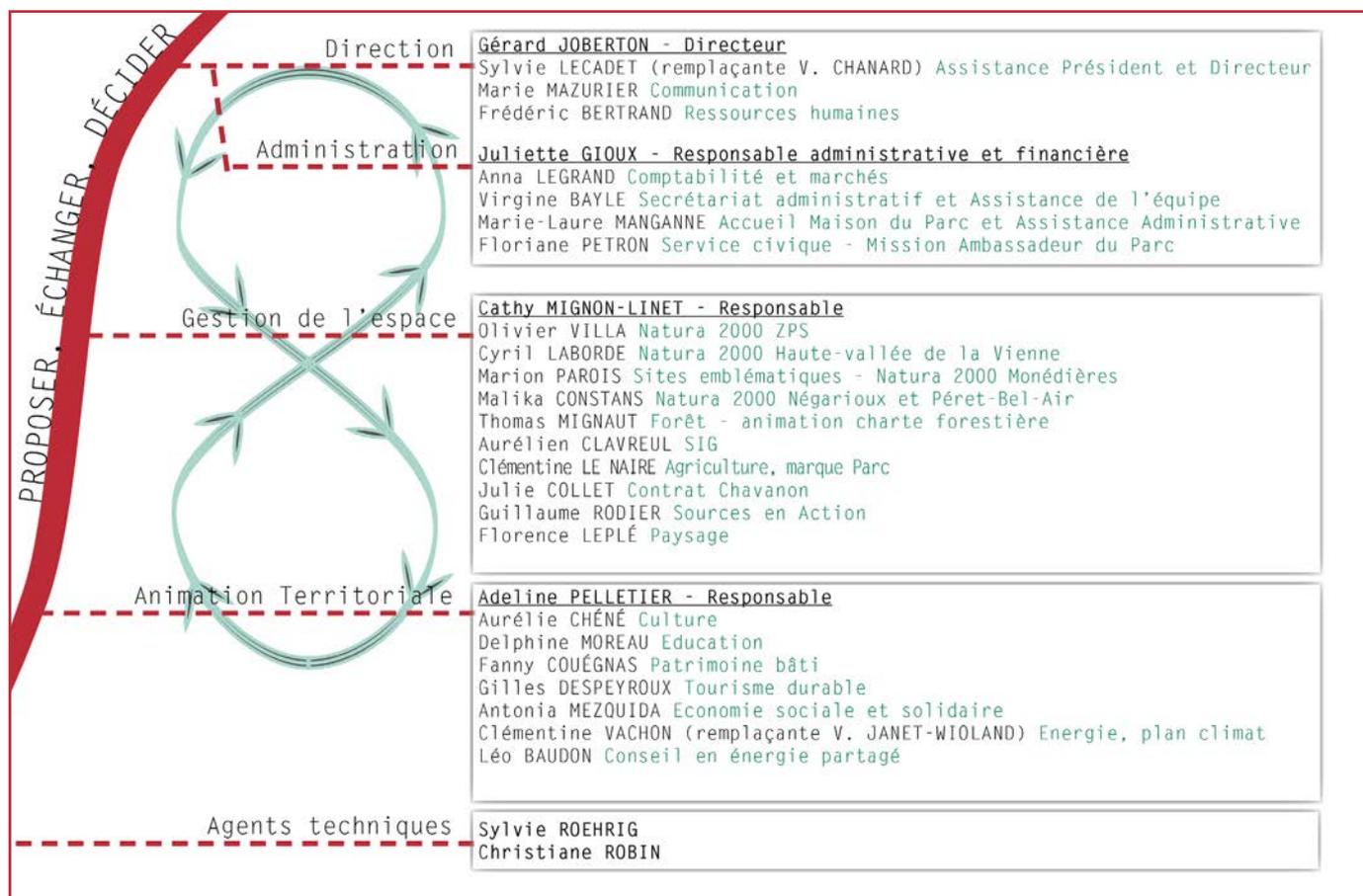
Conception graphique dans le cadre de l'élaboration d'un livret à intégrer dans le « Carnet de Voyage du réseau de sites de découverte et d'interprétation du PNR de Millevaches en Limousin » - relance après déclaration de procédure sans suite	Julie CATY	1 350,00	19/04/2015
Elaboration et réalisation d'animations scolaires dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin – « Les circuits-courts »	Pour les 7 lots : Groupement Energies Pour Demain, Le Monde Allant Vers, Court-Circuit, Institut d'Etudes Occitanes, La Cité des insectes	Lot 1 : 6 999,75 Lots 2 à 5 : 9 333,00 Lots 6 et 7 : 4 666,50 TOTAL : 20 999,25	30/10/2015 pour tous les lots
Acquisition d'un véhicule de service électrique neuf - relance après déclaration de procédure sans suite	Corrèze Automobiles (Peugeot Ussel)	14 438,00	02/11/2015
Fournitures 2015-2017	OFFICE DEPOT BS	6 000,00 mini/16 800,00 max	30/03/2015
Franchisements de cours d'eau et valorisation des ressources locales - Etude expérimentale et technique de modèles types de ponts en bois dans le cas d'une exploitation forestière et d'un aménagement de site fréquenté par le public	PFT Bois-Construction (sous-traitance ICS Nicolas)	16 152,00	20/08/2015
Evaluation du Contrat Territorial Sources en action par la réalisation d'une enquête de satisfaction	QUALI TEST	11 712,00	11/09/2015
Inventaires naturalistes 2015 - Améliorer la connaissance des coléoptères forestiers des sites d'intérêt écologique majeur du PNR et des réservoirs de biodiversité forestiers	SEL	16 200,00 (tranche conditionnelle comprise)	07/11/2015
Projet « DU JUS DANS LES PEDALES, branchez-vous au vélo électrique, avec le PNR ! »	ENCOR'AISE	4 179,60	23/05/2015
Mise en œuvre du dispositif « ISOLE TOIT, mais pas tout seul » 2015-2018	Groupement association Energies pour demain / SCIC L'Arban	253 556,00	04/09/2015
Animation du PACT au PNR de Millevaches en Limousin	Association La Vache Rebelle	3 760,00	02/07/2015
Développement et commercialisation d'une offre de séjours touristiques durables	Association Les Plateaux Limousins	16 000,00	22/10/2015
Journal du Parc 2016	Groupement Emmanuelle MAYER / Emilie LORDEMUS (sous-traitance : Hélène RICHARD)	17 800,00	16/12/2015
Impression 2016	FABREGUE SA	Lot 1 : 1 200,00 mini/41 085,60 max Lot 2 : 1 200,00 mini/5 520,00 max TOTAL : 2 400,00 mini/ 46 605,60 max	16/12/2015 pour les 2 lots
Création graphique 2016	Benoît GUILLO -DO-DECACOM	1 200 mini/17 304,00 max	21/12/2015

Ressources humaines

Situation du personnel au 31 décembre 2015

Effectif	ETP ouverts
Titulaire de la FPT	8,4
CDD de la FPT (dont agents saisonniers)	12,4
CDI de droit public	6
CDD de droit privé (dont contrats aidés)	0,3
Détaché de la FPE	1
CDD remplacement via CDG (maternité, besoins occasionnels,...)	3
Total agents (ETP contractuels)	31,1

La masse salariale pour 2015 s'élève à **1 187 639 euros**.



La Maison du Parc

Une première année prometteuse

La Maison du Parc, située à Millevaches, accueille depuis le 1^{er} janvier 2015 l'équipe salariée du PNR. Les premières semaines de l'année ont suffi à l'équipe pour s'acclimater à son nouvel environnement de travail.

Quelques aménagements extérieurs ont été terminés au printemps permettant ainsi l'accueil du public dès le 22 juin. Ceci s'est traduit par :

- L'ouverture de l'Espace Accueil du lundi au dimanche de 10h à 18h ;
- La mise en place d'une mission d'accueil (accueil de groupes, visites guidées) ;
- La mise en place d'une boutique des produits marqués Parc et des ouvrages réalisés par le Parc ;
- La mise à disposition de documentations sur les actions conduites et les animations organisées par le Parc (cahier des sorties découverte, carte touristiques, documentations techniques,...) ;
- La réalisation de 3 sentiers de randonnée au départ de la Maison ;
- La création d'un petit potager avec des espèces anciennes ;
- La mise en place des « Rendez-vous de la Maison du Parc » 5 animations à destination du grand public
- La réalisation d'une large communication dans la presse, sur le site internet du Parc et sur les réseaux sociaux.

La Maison du Parc © PNRML



L'ouverture au public a permis à près de 1300 visiteurs de profiter des installations de découvertes du territoire.
Plus précisément, voici le détail par mois en nombre de visiteurs :

JUIN	35
JUILLET	267
AOUT	474
SEPTEMBRE	192
OCTOBRE	164
NOVEMBRE	97
DECEMBRE	54

Les ventes de produits marqués, à la boutique, ont également bien fonctionné :
Le détail en type et en nombre de produits :

Guide Chamina	15
Guide FFRP	13
Carnet de voyage	25
Miel	60
Jus de pomme	18
Cidre	54
Fruit rouge (confitures - compote - coulis - sirop)	218

Produits et éditions en vente à la Maison du Parc © PNRML



Ces ventes font l'objet de régies de recette pour l'encaissement des sommes :

Vente de topoguides Chamina	438,00 €
Vente de topoguides FFRP	334,80 €
Vente de carnets de voyages	1 064,90 €
Vente de produits marqués	1 619,80 €
TOTAL	3 457,50 €

La Charte du Parc

Une année d'ajustements



Partenaires techniques
 Conseil régional du Limousin
 *DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement)
 ensemble des partenaires du Parc

Partenaires financiers
 Conseil régional du Limousin
 DREAL
 Union Européenne

La future charte du Parc a été présentée le 10 mars 2015 au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), puis elle a été retravaillée et affinée au fil de l'année afin de tenir compte des avis et remarques tant du CNPN, que de la Région, de l'Etat (Ministères et DREAL*) et des partenaires du Parc. Une année de restructuration, plus sur la forme que sur le fond. Ainsi la charte est passée de 56 mesures en début d'année, à 44 mesures en milieu d'année, puis 38 mesures en fin d'année.

Mais l'événement important de 2015 a été l'obligation de réaliser une évaluation environnementale à joindre au document de charte. En effet, la révision de la charte ayant été lancée en 2011, il pouvait être considéré que le projet de charte 2016-2028 déroge à l'obligation d'évaluation environnementale selon les dispositions réglementaires en vigueur. Toutefois, par décision du 26 juin 2015, le Conseil d'Etat, bien qu'il sursoit à statuer, a jugé illégale cette disposition transitoire. Ainsi, dans l'attente de la décision finale du Conseil d'Etat, le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) a fortement recommandé aux Parcs en cours de révision de charte d'anticiper cette obligation et de réaliser une évaluation environnementale.

C'est pourquoi, la Région Limousin en accord avec le Parc naturel régional de Millevalches en Limousin, a décidé en septembre 2015 de réaliser cet exercice repoussant malheureusement de 6 à 12 mois la perspective d'enquête publique, et en conséquence la phase de délibération des communes et la future parution du décret de renouvellement du label au Journal Officiel.

Visuels Charte du Parc



Pour en savoir +, consultez le blog dédié au renouvellement de la charte:
<https://chartepnr millevalches.wordpress.com/>

La Communication web

La montée en force des réseaux sociaux

Le PNR utilise principalement 4 outils web :

- le site du Parc: www.pnr-millevaches.fr
- le blog du renouvellement de la charte: <https://chartepnrmillevaches.wordpress.com>
- Facebook, pour diffuser des actualités grand public
- Twitter, pour diffuser auprès des professionnels et comme outil de veille médiatique

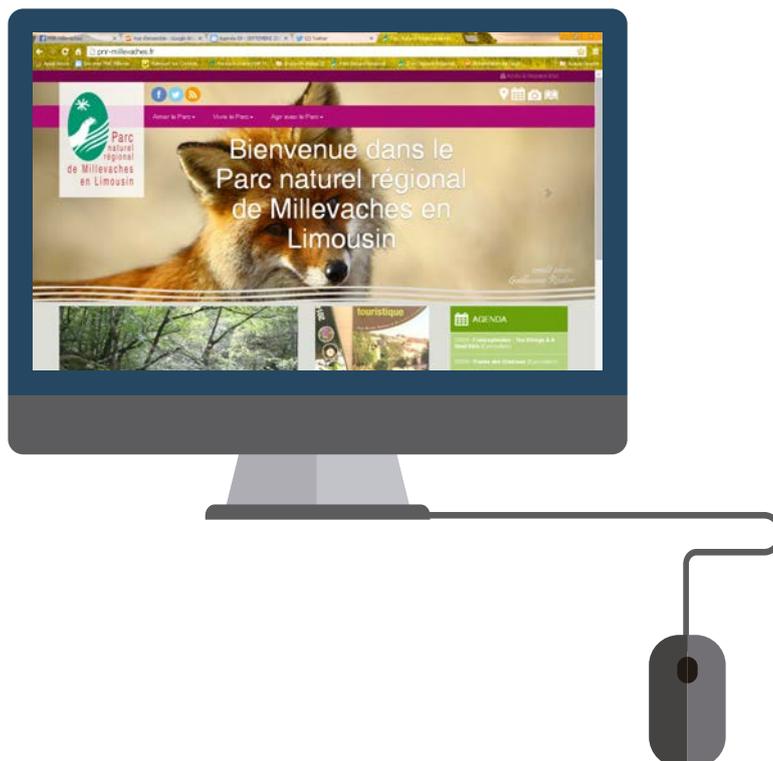
La fréquentation du site est de 56 000 connexions sur l'ensemble de l'année 2015. Les rubriques les plus visitées sont celles liées à «AIMER LE PARC», partie la plus touristique du site qui permet d'orienter ses choix de visites et de découverte du territoire.

Concernant le blog, espace consacré au renouvellement de la charte, il a été consulté près de 1900 fois. Les mises à jour régulières de ces espaces et le dynamisme lié à la mise en page du site web sont de véritables atouts pour la communication et l'information des visiteurs, habitants, partenaires ou élus du territoire.



Très populaire, le réseau social Facebook a également permis au Parc de diffuser très largement des informations grand public tout au long de l'année. Mise en ligne des événements organisés par le PNR, informations pratiques, photos partagées pour le plaisir, ont rythmé l'année 2015. En décembre ce sont 4000 personnes qui sont abonnées à la page Facebook du Parc. Et le réseau fonctionne car les publications du PNR sont systématiquement partagées!

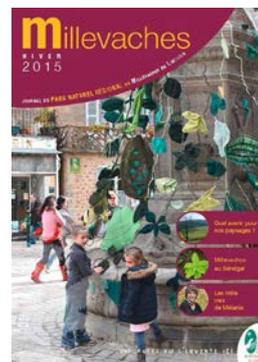
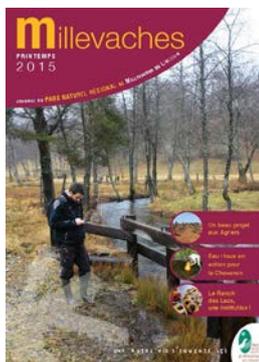
Le compte Twitter du Parc atteint près de 400 abonnés, notamment constitués d'un public de professionnels.



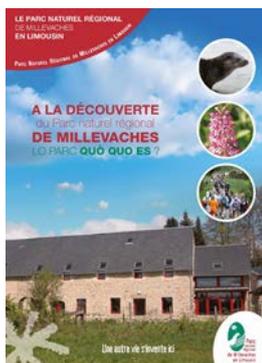
La Communication via les éditions

Editions d'information et d'éducation au territoire

Chaque trimestre, le journal du Parc est distribué dans les 18000 boîtes aux lettres du territoire.

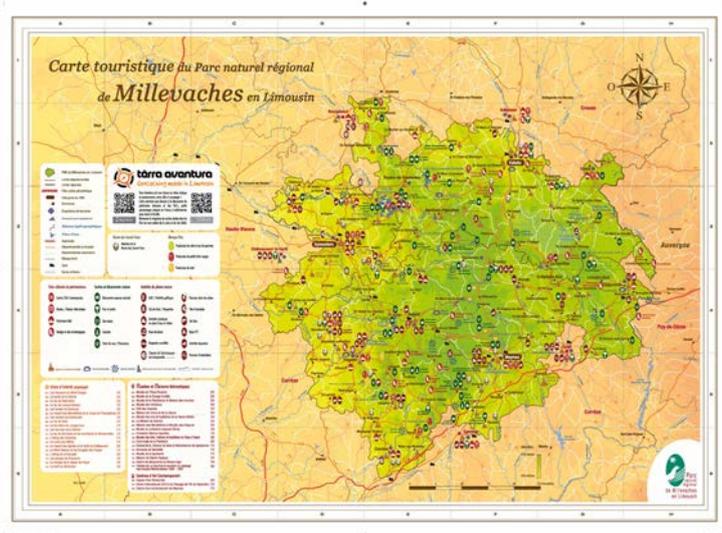


Le numéro d'été a été accompagné d'un livret de présentation du Parc intitulé «A la découverte du Parc naturel régional de Millevaches»:



Ce livret présente en une douzaine de pages les raisons pour lesquelles le territoire de Millevaches a été classé Parc, ses actions phares, les chiffres clés et son périmètre.

La carte touristique et le carnet de sorties découverte ont été distribués à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme du territoire.



Carte touristique éditée à 30000 exemplaires et Carnet de Sorties découverte à 8000 exemplaires



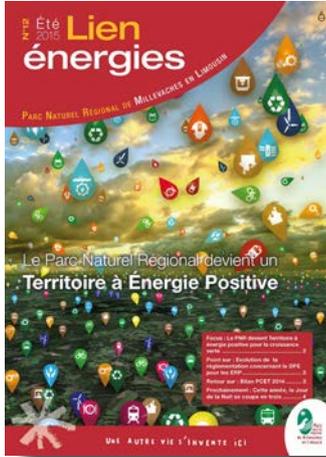
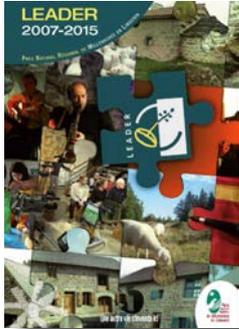
65000 sets de table ont été distribués auprès de 50 restaurants du territoire. Cette initiative a été très bien accueillie à la fois par les professionnels et leurs clients.

Ont également été édités :

Bilan Leader

Lien Energies

Livret Marque Parc



Les médias locaux ont eu l'occasion tout au long de l'année de diffuser les communiqués de presse que nous leur avons adressés. Ainsi, plusieurs articles sont parus dans les éditions de L'Echo et de la Montagne.

PNR DE MILLEVACHES

La Maison du Parc, un outil de découverte de son territoire

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est désormais équipé d'un véritable outil de découverte de son territoire : la Maison du Parc, à Millevaches.

Un espace scénographique dans la « maisonnette », des outils de médiation extérieurs installés dans la prairie et un programme d'animation proposent aux petits et grands, habitants ou visiteurs de passage, de découvrir ou redécouvrir les richesses patrimoniales de ce territoire.

➔ En plus. Renseignements et réservations auprès du PNR de Millevaches en Limousin au 05.55.96.97.00.

Le premier rendez-vous

estival aura lieu dimanche 12 juillet avec une balade nature sur les sentiers de la Maison du Parc. Les accompagnateurs de la Montagne limousine livreront tout au long du parcours quelques secrets du territoire.

Le rendez-vous est fixé à 14 heures, à l'accueil de la Maison du Parc. Les participants devront prévoir des chaussures de marche.

PNR MILLEVACHES

Les mercredis des Monédières ont repris pour l'été

Imaginé par Régine Rossi Lagorce, auteure, chroniqueuse à France Bleu Limousin et Télélim TV, l'animation « goûter limousin - cuisiner des produits et plats locaux » a été lancée, mercredi, à Chaumelle, à la Maison de pays des Monédières.

Organisé par le PNR de Millevaches en Limousin dans le cadre des « Mercredis des Monédières » (*), ce premier rendez-vous a réuni trente participants. Tous ont pu mettre la main à la pâte et déguster les préparations culinaires concoctées à base de produits locaux. Les animations des Mer-

credis des Monédières se poursuivent tout l'été. Prochain rendez-vous, cet après-midi, à 14 heures, à la Maison de l'Arbre, à Chamberet, pour un atelier photo nature accompagné par des photographes du Photo club Vézère-Monédières.

L'animation se poursuivra par un marché festif et une exposition photos. (* Réalisés en partenariat avec les Communautés de communes des Monédières et Vézère-Monédières.

➔ Pratique. Retrouvez toute la programmation des animations estivales du parc sur www.pnr-millevaches.fr.



LMB FELLETIN ■ Des initiatives pour se tourner vers les formations et les métiers de demain

Miser sur les matériaux bio-ressourcés

Le bâtiment évolue, que ce soit au niveau des matériaux et des techniques. Le LMB de Felletin réfléchit aux formations de demain et vient de prendre plusieurs initiatives. Quant aux élèves de taille de pierre, ils continuent à se distinguer.

Robert Guinet robert.guinet@millevaches.com

Le LMB s'est impliqué dans plusieurs manifestations juste avant les vacances de Toussaint. Il a ainsi organisé une journée technique sur les matériaux bio-ressourcés dans le bâti ancien. Cette initiative a reçu un large écho. Les intervenants étaient des gens du terrain qui ont relayé leurs expériences respectives. Les exposés se sont avérés complémentaires. Un partenariat est du reste envisagé avec le CODEM BATLAB pour la numérisation en 3D de bâtiments.

Valoriser les initiatives et l'innovation technologique

Cette journée, portée par l'association Felletin Promobat, a



JOURNÉE TECHNIQUE. Avec une forte implication de la profession.

été marquée par la diversité des intervenants, des artisans aux petits distributeurs et aux industriels de dimensions européennes. Chacun a pris conscience que les matériaux bio-sources ont aujourd'hui toute leur place. Le chef des travaux, Laurent Dhérif, a rappelé que « le rôle du LMB dans le campus des métiers est de valoriser les initiatives et l'innovation technologique afin de soutenir tout un secteur économique ». Cette journée technique a donc répondu à

obtenu à Felletin son CAP de tailleur de pierre avant de poursuivre aujourd'hui en BTP Métiers de la pierre. Incité par Alexandre Verdier, son professeur, il a participé au concours « Un des meilleurs apprentis de France ». Il a travaillé une pierre de granit du Comté sans compter ses heures. Il a obtenu 19-20. Il compte maintenant prendre part aux « Olympiades des métiers » où Brayon Berger vient de briller. ■



Un des meilleurs apprentis de France, dans la lignée des tailleurs de pierre. TRISTAN ALCALÁ.

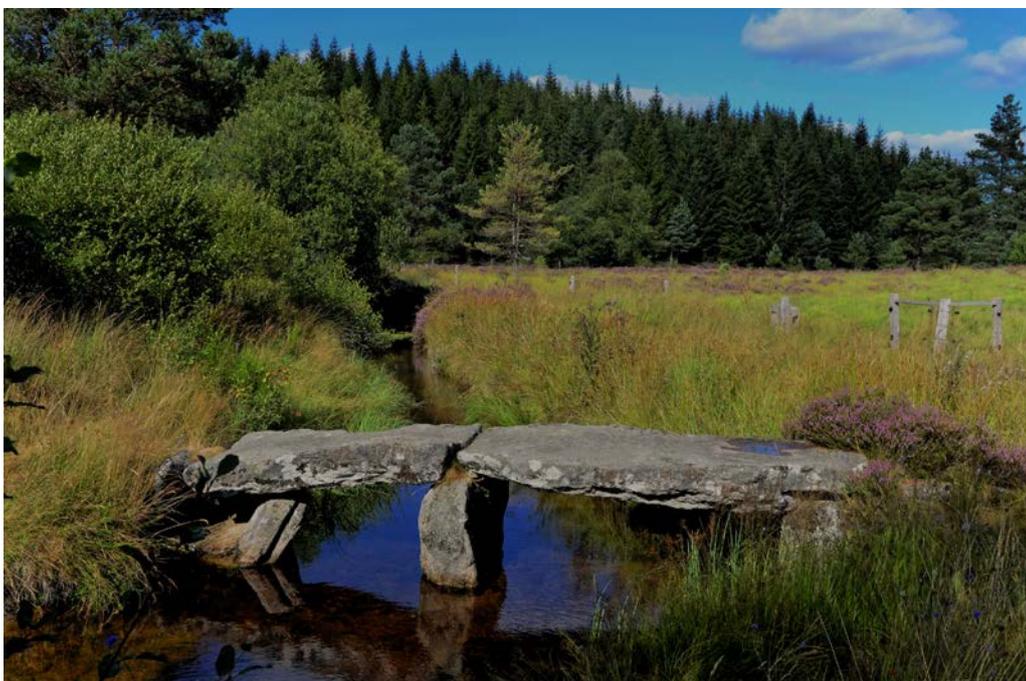
Communication

Un concours photos pour sensibiliser au patrimoine bâti du Parc

L'objectif principal de l'organisation du concours photos est d'aider le Parc à valoriser la qualité de son patrimoine bâti. En effet, omniprésent sur le territoire, le bâti traditionnel est un élément caractéristique du Parc. C'est un pan de l'histoire locale qui permet le maintien de son identité, son attractivité et qui donne envie de vivre sur le territoire.

Proposer un concours photos aux habitants et aux visiteurs permet de les sensibiliser à une thématique choisie.

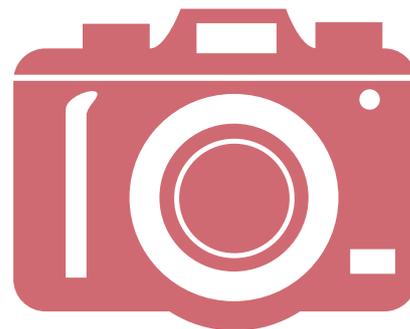
Ainsi 35 personnes ont participé au concours présentant chacun de 1 à 3 photographies. Les 95 photos reçues ont été soumises au jury qui a déterminé les trois lauréats :



n°1 - La planche de Marcy entre Tarnac et Saint-Merd-les-Oussines, crédit Daniel Bourdin



n°2 - Le Mont Gargan , Saint-Gilles-les-Forêts, crédit Frédéric Blandais



Une remise des prix s'est déroulée en novembre, permettant une rencontre sympathique autour d'un vin d'honneur. Le gagnant s'est vu remettre un bon pour un séjour au Ranch des Lacs à Augne, hébergement touristique marqué Parc.





Joindre l'équipe du Parc :
 par téléphone : 05 55 96 97 00
 par mail : info@pnr-millevaches.fr
 par courrier : Maison du Parc
 7, route d'Aubusson
 19290 MILLEVACHES

Suivre l'actualité du Parc naturel régional de
 Millevaches en Limousin sur son site :
www.pnr-millevaches.fr
 et sur Facebook et Twitter

Les actions du Parc sont essentiellement financées par :

